

Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, le numéro 1030 du jeudi 3 février 2022 n'a pas pu être publié à date. Nous vous livrons un numéro double par le présent. La rédaction de Malikilé présente ses excuses à ses aimables lecteurs pour les désagréments causés. Merci pour votre fidélité

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 04 FEVRIER 2022

1030

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Kolokani

Le Premier ministre inaugure le nouveau centre de santé de référence



Politique des logements sociaux au Mali : L'OMH sort la tête de l'eau



Maladies tropicales négligées : Célébration de la journée mondiale de lutte contre les fléaux



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

03 Fev.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

840

Nouveaux cas confirmés

17

Nouveaux guéris

138

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

138 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
05 cas graves en soins intensifs
2523 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 148

Guéris

26 678

Décès

715

dont 1938 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.24



P.31



/ Une /

Kolokani : Le Premier ministre inaugure le nouveau centre de santé de référence

P.4

/ Brèves /

Avis aux investisseurs suite au blocage par la BCEAO du règlement des échéances au titre des paiements des coupons sur les obligations assimilables au trésor malgré la disponibilité des fonds

P.12

Présence française au Mali : Le Drian tente de rassurer les députés

P.12

3eme congrès ordinaire du ben SYPESCO : Molaye K. Coulibaly succède à Adama Fomba pour un mandat de 3 ans

P.13

Mali, Burkina : Comment les opérateurs télécoms font-ils face à la menace sécuritaire ?

P.13

Insécurité dans le cercle de Koro : Le cri de détresse des populations après l'assassinat de 13 civils

P.14

/ Actualité /

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 02 février 2022 - CM N°2022-06/SGG17

Politique des logements sociaux au Mali : L'OMH sort la tête de l'eau

P.18

Mali : Le ministre de l'Économie dénonce le gel des avoirs de l'Etat par la BCEAO

P.20

INPS : Une forteresse pour la préservation des droits des assurés sociaux

P.21

Maladies tropicales négligées : Célébration de la journée mondiale de lutte contre les fléaux

P.23

Crise au Patronat : L'organisation d'une nouvelle élection rejetée par les avocats de Diadié Sankaré

P.24

La Citoyenneté au service de la Nation à travers la société National Service Consulting :

Des fusils d'assaut et des mitraillettes pour les Forces de Sécurité

P.25

/ Politique /

Sanctions contre le Mali, M5-RFP, diplomatie malienne... : Cheick Oumar Sissoko sans détours

P.27

Richard Moncrieff : Entre la France et le Mali, « c'est certainement une grande rupture »

P.29

Les sanctions de la CEDEAO contre le Mali sont « criminelles » : Selon Jean-Louis Sagot-Duvaurox, Essayiste français.

P.30

L'Afrique face à son destin : Quand le Pr Charles-Philippe démonte le dessein impérialiste de l'Occident sur le continent

P.31

/ Culture & société /

Festival culturel OGOBAGNA : La 7ème édition a tenu toutes ses promesses

P.34

/ International /

Pour les centrales nucléaires et au gaz : L'Union Européenne annonce la création d'un « label vert »

P.35

Burkina Faso : Reprise du procès Sankara avec la parole aux parties civiles

P.36

/ Sport /

Pierre-Emerick Aubameyang : Désormais au FC Barcelone

P.37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Kolokani Le Premier ministre inaugure le nouveau centre de santé de référence

C'est dans le souci d'offrir un plateau de santé adéquat à la population malienne, que les autorités de la transition ont lancé un vaste programme de réalisation de centres de santé pour prendre en compte les attentes et les aspirations du peuple malien. L'inauguration du centre de santé de référence de Kolokani, le jeudi 3 février 2022, par le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, s'inscrit de ce cadre. C'était en présence du ministre de la santé et du développement social, Diéminatou Sangaré, du ministre délégué auprès du ministre de la santé et du développement social, chargé de l'action humanitaire, de la solidarité, des réfugiés et des déplacés, Oumarou Diarra, de la conseillère spéciale du président de la transition colonel Ba Diallo, du président de la sous-commission de la santé du CNT et des responsables des services centraux du département de la santé.

Le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga et sa délégation ont été accueillis dans une ferveur totale par la population du cercle de Kolokani. Cette cérémonie d'inauguration revêt d'un cachet particulier puisque ce centre était attendu par la population. Il est important de préciser que le coût de la réalisation de cette infrastructure est estimé à 1 milliard de F CFA, entièrement financé par le budget national. Le domaine hospitalier est de 14 hectares 62 ares sur une surface occupée de 5 hectares. Les bâtiments sont composés de : un bureau des entrées, un bloc adminis-

tratif, un bloc de consultation externe abritant deux salles de consultations, une salle d'échographie, une salle de radiologie, une unité odontostomatologie, salle ORL, une salle d'ophtalmologie, une salle d'urgence, le laboratoire et le dépôt de vente, un bloc de maternité avec une capacité de 11 lits, un bloc opératoire, une unité d'hospitalisation en chirurgie d'une capacité de 20 places, une unité d'hospitalisation en médecine d'une capacité 14 places; 3 blocs de trois latrines, 2 logements d'astreinte: un local pour les fluides médicaux, une Morgue avec caisses mortuaires,

une URENI avec une capacité de 5 places. Le représentant du chef de village de Kolokani a saisi l'occasion pour exprimer toute la satisfaction de la population de Kolokani. Ainsi, il dira que la réalisation de centre de santé vient à point nommé. C'est une épine qui vient d'être ôtée du pied des populations du Bélédougou. « C'est grâce à la détermination des autorités de la transition que les travaux ont pu être réalisés. Je sollicite les autorités à renforcer le plateau technique de ce centre de santé et de mettre à la disposition du centre de santé des agents sani-



taires spécialisés », s'est-il exprimé.

Le maire de la commune de Kolokani, Mady Fofana dans son intervention a réaffirmé le soutien de la population de Kolokani aux autorités pour la réussite de la transition. Il a profité de l'occasion pour faire certaines doléances aux autorités de la transition. Il s'agit de l'électrification du lycée public, l'équipement de la direction de la protection civile en vue de faire face aux défis, pour ne citer de ceux-ci.

Le premier ministre, Dr Choguél Kokalla Maïga, a précisé qu'en fin 2020, les travaux d'achèvement ont démarré pour un coût de 613 598 081 FCFA et un délai d'exécution de 150 jours. Le montant pour les équipements médicaux et la dotation en logistique roulante dont deux ambulances médicalisées et deux véhicules 4X4 double cabine s'élève à un (1) milliard de franc CFA environ. A cela s'ajoute, une nouvelle ambulance gracieuse offerte par le président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta. « **Ce joyau architectural d'une capacité de 70 lits environ, réalisé dans un domaine de 14 ha pour une surface exploitée de 5 ha et une surface bâtie de 2 922, 63 m², intègre beaucoup de commodités. Nous avons apprécié à sa juste valeur le rôle et**

l'engagement de tous les acteurs au cours de la mise en œuvre de ce projet », a constaté le chef de gouvernement.

Enfin, le premier ministre a invité l'ensemble des bénéficiaires à fréquenter et à faire un bon usage de cette infrastructure et aux prestataires de s'engager quotidiennement au bon fonctionnement du centre. « **J'exhorte les différents acteurs à en faire un bon usage**

et à sécuriser le reste du domaine hospitalier pour l'extension dans un avenir meilleur », a-t-il conclu.

La coupure du ruban symbolique, la visite des locaux et des installations par le premier ministre et sa délégation ont été les temps forts de la cérémonie.

■ Ibrahim SANOGO



■ Sangha Lakamané



Quand les français chassaient les troupes américaines en 1966 ...
#sanghalakamane : le vestibule de l'Antiquité

En 1966 le général Charles De Gaulle demanda le départ des troupes américaines et il fut acclamé en tant que patriote. Eh bien aujourd'hui les descendants des tirailleurs disent aussi à l'armée française merci pour le service rendu mais le temps est venu qu'elle parte afin de nous permettre d'utiliser nos propres bras pour nous protéger contre l'ennemi. C'est dans la douleur qu'un enfant apprend à marcher seul. Ça, nous en sommes conscients et nous nous en sortirons après douleur.



■ Master Ti



#Mali / #Paix: CSP- Rome : Après 3 jours de discussions, un document intitulé "Accord de principe de Rome" à été signé ce soir entre le Président du CSP M. Bilal AG acherif, le Ministre de la réconciliation nationale le Col. #Ismâël_Wague et M. Hounoune Ould Ali Pdt d'honneur de la PF, tendance nouvellement adhérente au CSP. Les principes signés sont relatifs à l'engagement de l'ensemble des parties sur l'adhésion au #CSP, la direction tournante, ses mécanismes de fonctionnement et de gestion. Le gouvernement s'engage à accompagner et soutenir le CSP.
©nimagamoussa



■ C FOOT



CAN 2021: Aliou Cissé croit au soutien d'Ahmadou Ahidjo, l'ancien président camerounais inhumé au Sénégal ! #CFOOT

« Aujourd'hui nous dédions cette victoire à tout le peuple sénégalais. Après le match contre le Cap-Vert je disais qu'on venait à Yaoundé, Ahidjo. Ahidjo, voilà ça retentit pour nous les Sénégalais. Il est chez nous, et je sais que ses prières nous accompagnent aussi. Et je n'ai jamais eu peur en venant ici à Ahidjo (stade Ahmadou Ahidjo, ndlr).
» #CFOOT



■ Jeune Afrique Business



Expansion continue de la production du secteur minier, financement important de la part du FMI, augmentation du stock en devises étrangères... Face à ces améliorations, Standards & Poor's Global Ratings a relevé la note de crédit souverain de la #RDC de "CCC+/C" à "B-/B".



■ NIANG TV



Le Premier ministre a reçu en audience l'ambassadeur de l'Union Européenne au Mali. Cette rencontre témoigne si besoin en était qu'il n'existe pas d'hostilité entre le Mali et l'UE. Le diplomate européen l'a confirmé. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération dans le respect des principes qui gouvernent les relations diplomatiques. CCRP/Primature



■ Jeune Afrique



Le 30 janvier, le président congolais a accordé aux deux frères le statut d'ambassadeur culturel du pays. Une cérémonie officielle organisée grâce à plusieurs intermédiaires.



#CAN #BURSEN C'est le « match dans le match » de cette première demi-finale. Le brillant gardien burkinabè Hervé Koffi va devoir être à la hauteur de sa réputation pour contrer l'attaquant sénégalais Ismaïla Sarr, auteur d'une entrée fracassante contre la Guinée équatoriale.

<http://ow.ly/Y1iw50HKbQV>



■ La Tanière du Lion



Le SABC Brasseries partenaire de la FECAFOOT, a procédé ce mercredi 2 février 2022 à la remise d'une prime d'encouragement de 50 millions de Fcfa aux Lions Indomptables engagés à la #CANTotalEnergies2021. -La cérémonie s'est tenue au siège de la FECAFOOT en présence de notre président, l'envoyé de Dieu : Samuel Eto'o Fils et du directeur des SABC Brasseries Emmanuel de Taly. Le partenaire de la FECAFOOT a promis une enveloppe supplémentaire de 100 millions de Fcfa en cas de qualification pour la finale.



■ Kany Keita



Dans le cadre des activités du « Projet d'Appui à la Promotion de la Transformation de Produits Agricoles à travers Diverses Utilisations Productives des Energies Renouvelables dans 10 Communes de Sikasso, Ségou et Mopti », Sahel Eco a reçu ce jeudi 03 février 2022, 3 motos TVS pour les activités du terrain. C'était à travers une modeste cérémonie au Bureau de l'UNESCO.

Il s'agissait aussi d'une rencontre de prise de contact, d'échange et d'orientation entre le Représentant, Chef de bureau de l'UNESCO à Bamako et les responsables des OSC en vue des préparatifs du lancement national des nouveaux Projets financés par le Fonds Climat Mali.

Pour rappel, l'UNESCO intervient dans ce projet en tant qu'organisation soumissionnaire de la proposition et a la responsabilité globale de la gestion des fonds pour l'atteindre les objectifs. Quant à Sahel Eco, elle assurera la mobilisation communautaire pour la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain, et enfin l'AER-MALI assurera le dimensionnement des installations solaires de transformation des produits agricoles ainsi que les formations nécessaires pour l'exploitation des installations énergétiques.



NIANG TV



Les dirigeants de la Communauté des Etats ouest-africains (Cédéao), réunis jeudi à Accra, ont décidé de ne pas imposer de nouvelles sanctions au Burkina Faso suite au coup d'État du 24 janvier. Mais l'organisation ouest africaine prévoit de demander rapidement aux autorités burkinabè de proposer un calendrier clair et rapide pour un retour à l'ordre constitutionnel.

Lors d'un premier sommet virtuel tenu après le putsch à Ouagadougou, la CEDEAO avait décidé de suspendre le Burkina Faso des instances de l'organisation et d'envoyer deux missions sur place, l'une militaire, l'autre ministérielle. Au cours des discussions, les dirigeants de la transition burkinabè auraient été attentives et aux propositions de l'organisation.



Infos sur la transition au Mali



#Diplomatie | Le président de la commission de l'UA #Moussa_Faki, appelle la #CEDEAO à revoir ses sanctions contre le Mali.

Le président de la commission de l'UA Moussa Faki, se réveille de son sommeil dans la crise sécuritaire et sociopolitique que traverse l'espace CEDEAO. Le président de la commission de l'UA, appelle la CEDEAO à revoir les sanctions contre le Mali selon une source diplomatique rapporté par AFP. La CEDEAO et ses partenaires devraient prendre en compte la situation que traverse le Mali avant la prise des sanctions a-t-il précisé dans un communiqué publié hier 2 février à la veille du sommet extraordinaire de la CEDEAO.

En outre, il a également appelé plusieurs partenaires à soutenir le Mali. Les autorités maliennes qui veulent bâtir un État fort pour l'intérêt du peuple dont la nécessité est de leur soutenir à-t-il déclaré. La rencontre avec les autorités maliennes avaient beaucoup permis au président de la commission de l'UA Moussa Faki à voir les réalités du Mali et soutenir le projet processus de la transition.

Il n'est jamais trop tard pour mieux faire...

KAO François AGORA Actualités



Radio Guintan



Macina : des affrontements entre donzos et groupes armés terroristes (GOA).

Selon les informations il y'a eu un affrontement entre chasseurs GOA-R à Togolonkoura dans la commune de Kolongou cet après midi, le bilan non encore connu.

Nous suivons la situation.



BT Média



INCROYABLE : Quel HOMME ! Sadio Mané a payé les billets d'avions de 50 supporters sénégalais afin qu'ils puissent se rendre au Cameroun hier pour assister à la demi-finale face au Burkina Faso. Il a même promis de faire venir plus de fans pour la finale de dimanche (via @iamrahmanosman)

Respect



Sangha Lakamané



Bambaly est un village de Moyenne-Casamance (Sénégal), situé à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Sédhiou, au bord du fleuve Casamance.

Histoire

Après les indépendances, Bambaly était une communauté rurale. Le premier président du conseil rural s'appelle Dembo Diatta. Avec l'Acte 3 de la décentralisation, Bambaly devient une nouvelle commune. Le premier maire s'appelle Modou Ndiaye.

Le village de Bambaly est fondé par Malou Boucar Diatta, originaire du village de Bare (Guinée Bissau). L'actuel chef de village s'appelle Sana Diatta, l'imam s'appelle El Hadji Talibo Mané.

#sanghalakamane : le vestibule de l'Antiquité



Ammy Baba Cisse



Le ministre de la justice alerte



Félicitations au Sénégal pour sa victoire qui l'amène en finale de la CAN

Au Burkina, le lieutenant colonel Zoungrana, arrêté pour tentative de coup d'état quelques jours avant le putsch, est libre.

« Assimi Goita, Choguel Kokalla Maiga, le gouvernement, le CNT et le Peuple du Mali, ne regardons pas derrière. » Jeamille Bittar

« Au lieu de critiquer Choguel Kokalla ou Assimi Goita, que les gens proposent des solutions. »
Jeamille Bittar

« Les coups d'Etat ne peuvent pas s'arrêter tant que les problèmes des gens ne sont pas résolus. »
Jeamille Bittar

« J'ai donné une médaille à ATT(paix à son âme) parce qu'il a travaillé et tout le monde l'a vu. C'était de la reconnaissance. »
Jeamille Bittar

■ Abdoul MBAYE



J'ai lu dans Eurosport une phrase remarquable caractérisant Mané: « une humilité au service du collectif ». Que c'est beau! Quelle leçon par le comportement aux managers de toute sorte et aux politiques!

■ Serge Daniel



#Mali-Burkina-Cedeao:Fin ici à Accra du sommet des chefs d'état. Pas de nvles sanctions contre les putschistes de Ouaga.Mais 2 demandes: libération du Pdt kaboré et feuille de route pour aller aux élections. Sur le Mali,pas de levée des sanctions avant nvle date des élections

■ Ibrahima Thiam



Le Mali possède en beaucoup de ses enfants des personnes de valeur. Intelligent, très bon orateur, la répartie facile, intellectuellement très fécond, Abdoulaye Diop fait partie de cette "race" d'hommes.



■ Yeah Samake



CHERS AMIS,
J'ai bénéficié d'une Ovation debout de la Chambre Basse du Parlement de Utah suite à une généreuse introduction de l'Honorable Rep. Keven J. Stratton , un cher ami et frère. Je suis profondément reconnaissant pour cette chaleureuse bienvenue.
Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR
#ToLeadIsToServe

■ Mady Keita

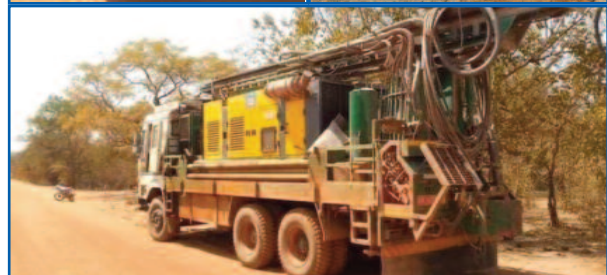


Expulsion de l'ambassadeur de la France par les autorités maliennes
«Lorsque le Mali entret en conflit avec n'importe quel pays du Monde, notre soutien serait toujours du côté du peuple et des autorités maliennes» dixit SEM Yeah Samake ancien diplomate malien sur #RFI

■ Sarah Coulibaly



On a de bons politiciens, mais malheureusement ceux qui vendent leur âme au Diable ont plus de moyens qu'eux alors les bons restent à l'ombre pendant les présidentielles. Il faut un travailleur comme Yeah Samake au pouvoir après que nos colonels ait réglé la question sécuritaire de toute l'étendue du territoire malien. Yeah est presque le seul qui soutienne nos autorités actuellement, il saura travailler avec notre armée. Il le dit haut et fort. Il bosse pour le bien des populations rurales. On jugera désormais nos politiciens par les actes, pas de beaux discours et des chiffres.
Merci Yeah pour tout ce que tu es entrain de réaliser pour le Mali sans être le Président de la république.





DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Avis aux investisseurs suite au blocage par la BCEAO du règlement des échéances au titre des paiements des coupons sur les obligations assimilables au trésor malgré la disponibilité des fonds



Le Ministre de l'Economie et des Finances du Mali a le profond regret d'informer les investisseurs que, suite aux conclusions des sommets extraordinaires de la CEDEAO et de l'UEMOA, tenus le 09 janvier 2022 à Accra (Ghana), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a pris les mesures suivantes à l'encontre de l'Etat du Mali :

- le gel des avoirs de l'Etat malien et des entreprises publiques et parapubliques à la BCEAO ;
- le blocage de tous les transferts de l'Etat malien passant par les systèmes de paiement de la Banque Centrale.

A titre de rappel, ces mesures constituent une violation grave des dispositions pertinentes de l'article 4 des statuts de la BCEAO qui stipule que : « Dans l'exercice des pouvoirs et dans l'accomplissement des missions qui leur sont conférés par le Traité de l'UMOA et par les présents Statuts, la Banque Centrale, ses organes, un membre quelconque de ses organes ou de son personnel ne peuvent solliciter, ni recevoir des directives ou des instructions des institutions ou organes communautaires, des Gouvernements des Etats membres de l'UMOA, de tout autre organisme ou de toute autre personne... ».

A cause de ces restrictions et malgré des avoirs suffisants du Trésor public du Mali dans ses livres, la Banque centrale n'a pas procédé au règlement de l'échéance du 28/01/2022 au titre du paiement du coupon sur les Obligations Assimilables du Trésor référencées ML0000001577 et ML0000001585 pour un montant total de 2 699 664 000 FCFA. Cette pratique de la BCEAO constitue une violation de l'article 11 du Règlement N°06/2013-CM-UEMOA sur les Bons et Obligations du Trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres. L'Etat du Mali déplore ces pratiques contraires aux règles de fonctionnement du marché monétaire et financier régional et ses conséquences préjudiciables sur les investisseurs. Au-delà, cette pratique fragilise le développement de notre marché financier régional et

Présence française au Mali : Le Drian tente de rassurer les députés



Il devrait quitter le Mali dans les jours qui viennent. Moins de 24 heures après le renvoi par le gouvernement malien de l'ambassadeur de France, la classe politique française a réagi, ce mardi 1er février, lors des questions au gouvernement à l'assemblée nationale.

Après le renvoi de son ambassadeur, la France doit-elle se désengager militairement du Mali ? Oui, répond Marine Le Pen depuis Brest. La candidate du Rassemblement nationale appelle au rapatriement des troupes au Tchad. Même son de cloche du côté de La France insoumise et du député Éric Coquerel : « Il est évident qu'il faut se désengager du Mali. On a en rien affaibli, j'allais dire, le jihadisme dans ce pays. Tout ça n'est pas très bénéfique. ». En pleine campagne présidentielle, le gouvernement est attaqué sur sa gestion du dossier malien, notamment par le communiste Jean-Paul Lecoq : « Je dis au gouvernement français : regardez ce qu'il se passe, vous ne pouvez pas fermer les yeux sur l'évolution du comportement des Africains, de l'attitude des Africains et sur les attentes des Africains. ». Interrogé à plusieurs reprises par des députés à l'Hémicycle à propos de la crise, le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian a tenu à mettre les choses au point, visant notamment l'attitude des militaires au pouvoir à Bamako. Droit dans ses bottes, malgré les critiques, c'est l'intérêt sécuritaire de la France qu'il a mis en avant. Notre volonté est intacte et ce n'est pas un événement dû à l'illégitimité d'un gouvernement de coup d'État qui va enrayer notre lutte contre le terrorisme

Jean-Yves Le Drian, ministre français des Affaires étrangères

Une opinion partagée par le député Les Républicains Thibault Bazin, qui pose toutefois une condition : « Le meilleur moyen de préserver notre sécurité, c'est d'être là-bas, mais on ne peut pas le faire à n'importe quelle condition, il faut que les pays sur place nous respectent. » À trois mois de l'élection présidentielle, un retrait des troupes françaises au Mali apparaîtrait comme un revers cuisant pour le gouvernement.

Source : RFI

Le décredibilise auprès des investisseurs régionaux et internationaux. En tout état de cause, l'Etat du Mali, qui a toujours honoré ses engagements sur le marché financier, tient à rassurer les investisseurs de sa volonté et de sa capacité à faire face ses engagements. Aussi, les échéances non réglées seront immédiatement payées dès la levée des restrictions. Le Ministre de l'Economie et des Finances sait compter sur la bonne compréhension des investisseurs.

Bamako, le 01 février 2022

Alousséni SANOU, / Chevalier de l'Ordre National.

**3^{ème} congrès ordinaire du ben SYPESCO :
Molaye K. Coulibaly succède à Adama
Fomba pour un mandat de 3 ans**



Le lycée Technique de Bamako a abrité, le samedi 29 janvier, le 3^{ème} congrès ordinaire du Bureau Exécutif National (BEN) du Syndicat des Professeurs de l'Enseignement Secondaire des Collectivités. C'était en présence des secrétaires généraux de la synergie, sous le thème : « La valorisation de la fonction enseignante en vue d'un enseignement de qualité, gage de tout développement ».

Le Secrétaire général sortant, Adama Fomba, professeur de l'IFM de Kati, non moins membre du Conseil National de la Transition (CNT), a indiqué que la confiance n'est pas un vain mot, étant donné qu'elle ne se mesure pas dans les mots mais à travers les actes. Pour lui, le SYPESCO est un grand syndicat de l'enseignement secondaire. Et d'ajouter que de sa naissance à nos jours, il s'est toujours inscrit dans la dynamique de la défense des intérêts matériels et moraux de ses militants.

Adama Fomba a rappelé qu'au lendemain du deuxième congrès ordinaire, tenu en 2018, ils ont créé des créneaux de communication tels qu'un courriel, un groupe WhatsApp pour les coordinateurs en 2020. « Soucieux du bien-être des enseignants, le SYPESCO s'est toujours inscrit dans la dynamique des syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016, pour la sauvegarde des intérêts matériels et moraux des enseignants. Conscients de cette réalité, nous avons inscrit, pour le présent congrès, le thème suivant : « La valorisation de la fonction enseignante en vue d'un enseignement de qualité, gage de tout développement » a-t-il souligné...

Il estime que la lutte pour l'article 39 saison 1 a été très rude, mais qu'ils ont obtenu satisfaction à travers son application à la suite des procès-verbaux de conciliation signés entre le gouvernement et les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016. « Votre camarade Adama Fomba ne signera plus les documents du SYPESCO, car je ne suis pas candidat à ma propre succession, contrairement à la volonté de beaucoup de militants. Il faut une union sacrée des enseignants et des sacrifices des autorités pour mettre les enseignants dans des

**Mali, Burkina : Comment les opérateurs
télécoms font-ils face à la menace
sécuritaire ?**



Dans un contexte de grande instabilité politique et d'intensification des attaques de groupes djihadistes dans la bande du Sahel, les opérateurs doivent redoubler d'attention pour garantir la sécurité de leurs collaborateurs et protéger leurs infrastructures.

Confronté à la menace terroriste et à une instabilité politique exacerbée, le Sahel est surveillé de près par les directions de la sécurité des opérateurs de télécommunications dont les infrastructures sont régulièrement ciblées par des groupes armés. Ainsi, le 25 janvier, en fin de journée, l'antenne Orange de Barapireli (centre du Mali, près de la frontière burkinabè) a été dynamitée par un groupe d'individus armés et à moto, coupant tout accès téléphonique et internet aux habitants. L'événement est loin d'être un cas isolé dans le pays où depuis 2018, les opérateurs de télécommunication font régulièrement les frais d'attaques similaires dans le nord et au centre du pays. Selon nos informations, ces trois dernières années, les raids destructeurs contre les installations (des tours télécoms la plupart du temps) ont coûté plus de 1,8 milliard de F CFA (soit plus de 2,7 millions d'euros) aux trois principaux opérateurs du pays. « Chaque jour que Dieu fait, au minimum deux sites sont visés », affirme à Jeune Afrique, une source malienne bien renseignée. Couper les communications permet aux groupes djihadistes de perpétrer des raids meurtriers en toute discrétion, cela a aussi pour conséquence de paralyser l'économie et la capacité des populations à contacter leurs proches et de recevoir ou de transférer de l'argent. « Face à des gens armés de kalachnikovs, on ne peut envoyer personne pour effectuer des réparations, il y a donc des zones où l'on ne parvient pas à assurer nos services », regrette le dirigeant d'un opérateur de la région.

Source : Jeune Afrique

bonnes conditions, car le Mali dont nous rêvons tous est impossible sans un enseignement de qualité. L'Éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » a-t-il conclu.

Et le porte parole de la Synergie, Ousmane Almoudou Touré, non moins Secrétaire général du SYNEF-CT de remercier Adama Fomba pour le service rendu au SYPESCO et à la Synergie durant son mandat.

Rappelons que le nouveau Secrétaire général de cette organisation syndicale est Moulaye K. Coulibaly, professeur au lycée public de Niama. Il a par la suite bénéficié du cachet du SYPESCO pour une durée de 3 ans.

Abrahima GNISSAMA / Source : Mali Horizon

**Insécurité dans le cercle de Koro :
Le cri de détresse des populations après
l'assassinat de 13 civils**

Des violences terroristes viennent de faire au moins 13 victimes dans un village de Dinangourou, suscitant des cris de détresse des habitants.

Si les attaques terroristes se font rares dans certaines zones à risque, depuis un certain temps, les populations de certaines localités comme dans le cercle de Koro ne semblent pas sentir les efforts de sécurisation en cours. Elles s'insurgent contre les autorités, qu'elles accusent de les avoir abandonnées dans l'insécurité. Ainsi, dans une récente vidéo de 4 minutes 23 secondes, un habitant de Koro, portant un téléphone en main et habillé en tenue de chasseur de couleur blanche interpelle les autorités de la Transition après une attaque, qui a causé la mort de 13 civils. En effet, le 28 janvier 2022 dernier, le village de Tonou, commune de

Dinangourou, cercle de Koro, région de Mopti, a été la cible d'une attaque meurtrière causant la mort de 13 personnes. C'est suite à cela que les habitants furieux de rage ont affirmé ne pas comprendre ce qui s'est passé réellement. Et notre source de demander aux autorités de la Transition de mener une enquête pour clarifier cette situation. Avant de rappeler que depuis l'arrivée au pouvoir des autorités actuelles, tous les Maliens se sont réjouis en leur apportant leur soutien. Mais, regrette cet habitant, l'insécurité et la vie chère demeurent leur lot quotidien. Comme pour dire que rien n'a changé. « On vous soutient parce que vous avez promis le meilleur pour le peuple, améliorer la situation sécuritaire. Mais ici, on ne voit aucune amélioration depuis des mois... ». A ses dires, c'est après que l'un des véhicules des militaires soit passé sur un engin explosif improvisé (EEI) qu'un massacre de 13 civils est survenu. « Nous voulons une explication de leur part. Pourquoi ces personnes ont été tuées ? », a-t-il pesté. Il a alors exhorté les autorités à mener une enquête pour édifier l'opinion publique sur cette tuerie, dont il a la liste des victimes.

Lamine BAGAYOGO / Source : Mali Horizon



malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74^{ème} Malikile
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "



IMPORT EXPORT



TRANSPORT



HYDROCARBURES



MATERIEL INFORMATIQUE



VENTE DE VEHICULE



**Marchés
Publics**



MOBILIER DE BUREAU



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Communiqué du conseil des ministres du mercredi 02 février 2022 - CM N°2022-06/SGG



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 02 février 2022, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre des Transports et des Infrastructures, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant les conditions de qualification et de classification des laboratoires spécialisés dans les études géotechniques, du contrôle de qualité des sols et des matériaux de construction.

Les laboratoires du bâtiment et des travaux publics sont régis par la Loi n°2019-048 du 24 juillet 2019.

Cette loi confère la réalisation de prestations géotechniques aux laboratoires privés et prévoit l'adoption d'un décret pour fixer les conditions de qualification et de classification des laboratoires spécialisés dans les études géotechniques.

Le projet de décret adopté permettra de clarifier le champ d'intervention des acteurs, d'assainir le secteur, d'avoir plus de lisibilité dans les champs de compétence en matière de contrôle de qualité des matériaux et des ouvrages, des études de fondation, des investigations géotechniques et diverses études spécifiques.

2. Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la ratification de l'Accord de

Prêt, signé à Bamako, le 15 décembre 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Africaine de Développement, relatif au Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger.

Par cet accord, la Banque Africaine de Développement accorde au Gouvernement de la République du Mali un prêt d'un montant d'un million de Dollars US, soit 582 millions 450 mille francs CFA.

Le Programme, objet du présent financement, vise à contribuer à l'amélioration de la résilience des écosystèmes du fleuve Niger et des populations par une gestion durable des ressources naturelles.

3. Sur le rapport du ministre de l'Économie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation du marché relatif au contrôle et à la surveillance des travaux d'aménagement connexes, de voiries urbaines, de pistes rurales, de construction des gares routières et d'installation d'éclairages publics et kits d'équipements de transformation de produits agricoles dans le cadre du Projet d'aménagement et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiébougou-Boundiali-San Pedro.

Le marché est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le Bureau CIRA SAS pour un montant de 863 millions 297 mille 792 francs CFA hors taxes et hors droits de douanes et un délai d'exécution de dix-neuf (19) mois.

L'adoption du projet de décret permettra au bureau de contrôle d'exécuter ses missions relatives, notamment au contrôle des dispositions techniques et à l'assistance au maître d'ouvrage.

4. Sur le rapport du ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social, le

Conseil des Ministres a adopté :

a. un projet de décret portant revalorisation des traitements du personnel de l'Administration relevant du Code du travail, du personnel enseignant contractuel de l'Etat et du personnel enseignant contractuel des Collectivités territoriales.

b. un projet de décret portant modification du Décret n°2012-434/P-RM du 09 août 2012 fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat Général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels.

Le Gouvernement consent une revalorisation des salaires du personnel de l'Administration relevant du Code du travail, du personnel enseignant contractuel de l'Etat et des Collectivités territoriales et des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat Général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels, à l'instar de l'augmentation accordée aux fonctionnaires relevant du Statut Général des Fonctionnaires et de certains statuts autonomes.

Le projet de décret adopté permettra d'améliorer les conditions de vie des agents concernés et d'apaiser le climat social.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une diminution du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, appelle la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

Bamako, le 02 février 2022

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national

Politique des logements sociaux au Mali : L'OMH sort la tête de l'eau

Offrir un logement décent à chaque malien tel est l'objectif majeur du directeur de l'Office Malien de l'Habitat (OMH), Sékou Demba et son équipe. La manifestation politique de cette volonté affichée est la construction et l'attribution des logements sociaux. Réfléchi dans le dessein d'être plus efficace et efficient, l'Office Malien de l'Habitat offre des solutions de logements adaptés aux attentes de la population. Le climat des affaires aussi y gagne puisque la nouvelle volonté dissipe toute forme d'opacité dans l'acquisition des logements sociaux. De quoi rassurer les investisseurs dans l'immobilier.

Le directeur de l'Office Malien de l'Habitat, Sékou Demba et son équipe ont entamé une opération de communication et un exercice d'éclaircissement à large spectre sur l'attribution et la gestion des logements sociaux. Il est important voire indispensable de faire un focus sur les missions de l'Office Malien de l'Habitat. En effet, l'OMH un établissement public à caractère administratif, créé par une loi de 1996. Il a pour mission de mener des actions tendant à la promotion de l'habitat et de créer les conditions favorables pour faciliter l'accès aux logements pour nos concitoyens à revenu modeste. Autres missions : la vulgarisation et la promotion des matériaux locaux de construction à travers le financement de la recherche, la prise de participation

dans les sociétés et agences qui interviennent dans le domaine de la promotion immobilière, il participe également au financement des infrastructures et équipements structurants réalisés dans le cadre des programmes de logements sociaux économiques, assure la réalisation des logements sociaux, procède à la collecte des loyers et enfin participe à l'administration et la gestion des logements. Le directeur de l'Office Malien de l'Habitat dans une démarche compréhensive s'est appuyé sur les difficultés rencontrées par l'office en 2019. Selon lui, l'OMH traversait une crise de confiance entre ses propres partenaires notamment les partenaires bancaires et financiers, aussi avec les promoteurs immobiliers qui l'accompagnent dans le cadre

de la réalisation des projets de logements sociaux. Il dira qu'en cette période l'office cumulait de plus 300 milliards FCFA de dette liée aux projets de logements sociaux réalisés vers les années 2015. « **Comme vous le savez, le modèle économique que nous avions au Mali, c'est que les logements étaient réalisés sur la base des subventions et de la taxe logement principalement que l'Etat mettait à la disposition de l'OMH. Pour chaque logement construit, l'Etat met un montant de subvention. Avec l'accroissement très important du nombre de logements à réaliser le montant de la subvention n'a pas accompagné cet objectif. Aussi, il est important d'expliquer les projets de logement. Lorsque l'OMH les fait réaliser, il rembourse les promoteurs, les constructeurs sur une période de 3 à 4 ans. Et l'OMH attend 25 ans pour se faire rembourser. Ce qui crée un véritable déséquilibre. Ce qui a fait que l'office s'est retrouvé dans une situation d'endettement très important. Cette situation a entraîné également une crise de liquidité au sein de l'OMH qui n'était plus à mesure de faire face à des dépenses élémentaires. A cela, il faut ajouter qu'il a des impayés très importants en termes de loyer des logements sociaux. Il y avait près d'un milliard de FCFA de loyers impayés depuis 2019. C'était une situation difficile d'un point de vue financement, il fallait prendre urgemment des mesures** », a-t-il fait savoir.

Pour surmonter ces difficultés, le directeur Sékou Demba, a laissé entendre qu'ils ont formalisé une vision qui est de faire de l'Office Malien de l'Habitat un établissement public efficient avec un personnel mieux impliqué et qui offre des solutions de logements adaptés aux attentes de la population. Cette vision, dit-il, se reposait sur 5 axes majeurs. Il s'agissait de procéder dans un premier temps à l'assainissement de la situation financière de l'Office Malien de l'Habitat afin de lui le doter en ressources importantes et faire face à ses différents engagements. En deuxième lieu, il s'agissait de consolider le dispositif de gouvernance et de contrôle interne de l'Office Malien de l'Habitat. En troisième lieu, procéder à la poursuite et la restructuration des engagements de l'Office Malien de l'Habitat. Ensuite, il s'agissait de pérenniser la politique de réa-





lisation des logements avec une nouvelle vision. Dernier axe, il s'agissait de procéder à l'optimisation des processus de l'Office Malien de l'Habitat avec un volet digitalisation.

Dans la même dynamique, le directeur Sékou Demba, soulignera que les mesures mises en œuvre en 2019, ont permis à l'Office Malien de l'Habitat de faire des économies substantielles sur les dépenses. « **Nous avons pu économiser près de 900 millions FCFA en 2019 sur nos charges de fonctionnement. Sur les impayés des loyers des logements sociaux, en quelques mois seulement, nous avons pu encaisser plus de 500 millions de FCFA. Tout cela mise ensemble ainsi que la mobilisation de la taxe que l'Etat nous met à disposition, nous a permis de constituer une réserve assez importante pour payer des charges importantes. Nous avons procédé à la régularisation de l'impact des avancements du personnel. Nous avons procédé aussi aux règlements des charges fiscales et sociales pour près de 400 millions de FCFA, des dettes à l'INPS et aux impôts que nous avons régularisés. Nous avons procédé pendant ces quelques années aux règlements des impayés fournisseurs qui culminaient à plus de 4 milliards de FCFA sur les exercices 2016, 2017, 2018. Et ces montants sont à plus de 90% régularisés.**

On a aussi nos partenaires bancaires. Nous avons pu rétablir un climat de confiance avec nos partenaires bancaires et il y a un vaste chantier pour restructurer l'ensemble de nos engagements », s'est-il félicité, tout en précisant que grâce aux mesures fortes et l'implication du personnel, les difficultés précitées appartiennent au passé.

S'agissant des critères d'attributions des logements sociaux, le directeur Sékou Demba a rappelé que le processus est régi par le décret 0351-PRM de 2015 qui précise les modalités d'attribution, de gestion et de fonctionnement de la commission d'attribution. « **Ce qu'il faut dire c'est que l'Office Malien de l'Habitat n'a pas la charge de l'attribution des lo-**

gements. Cette attribution est réalisée par une commission indépendante qui est constituée de représentants d'une dizaine de départements ministériels. Au sein de la commission, il y a des représentants de la société civile. L'office a un rôle de construction et de gestion post attribution des logements sociaux », a-t-il expliqué.

Cette nouvelle dynamique se poursuit naturellement sous le leadership du ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du territoire et de la Population, le Professeur Bréhima Kamena dont l'accompagnement ne fait pas défaut.

■ Ibrahim SANOGO



Mali : Le ministre de l'Économie dénonce le gel des avoirs de l'Etat par la BCEAO



Suite aux sanctions imposées par la CEDEAO et l'UEMOA, le 09 janvier dernier, à Accra

Le ministre de l'Economie et des Finances du Mali, Alousséni Sanou, a dénoncé, mardi, le gel des avoirs de l'Etat malien et des entreprises publiques et parapubliques décidé par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et le blocage de tous les transferts de l'Etat malien passant par les systèmes de paiement de la Banque centrale, suite aux sanctions imposées par la CEDEAO et l'UEMOA, le 09 janvier 2022, à Accra (Ghana).

« Le ministre de l'Economie et des Finances du Mali a le profond regret d'informer les investisseurs que, suite aux conclusions des sommets extraordinaires de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, NDLR) et de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine, NDLR), tenus le 09 janvier 2022 à Accra (Ghana), la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a pris les mesures suivantes à l'encontre de l'Etat du Mali, le gel des avoirs de l'Etat malien et des entreprises publiques

et parapubliques à la BCEAO, le blocage de tous les transferts de l'Etat malien passant par les systèmes de paiement de la Banque centrale » indique-t-on dans un communiqué. Alousséni Sanou, ministre de l'Economie rappelle que « ces mesures constituent une violation grave des dispositions pertinentes de l'article 4 des statuts de la BCEAO » ajoutant que « dans l'exercice des pouvoirs et dans l'accomplissement des missions qui leur sont conférés par le Traité de l'UMOA et par les présents statuts, la Banque centrale, ses organes, un membre quelconque de ses organes ou de son personnel ne peuvent solliciter, ni recevoir des directives ou des instructions des institutions ou organes communautaires, des gouvernements des Etats membres de l'UMOA, de tout autre organisme ou de toute autre personne ».

Selon lui, « à cause de ces restrictions et malgré des avoirs suffisants du Trésor public du Mali dans ses livres, la Banque centrale n'a pas procédé au règlement de l'échéance du 28 janvier 2022 au titre du paiement du coupon sur les Obligations assimilables du Trésor pour un montant total de 2 699 664 000 FCFA envi-

ron (4 millions 640 mille dollars).

Et d'ajouter que « cette pratique de la BCEAO constitue une violation de l'article 11 du Règlement N°06/2013-CM-UEMOA sur les Bons et Obligations du Trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres ».

L'Etat du Mali a en outre déploré que ces pratiques « sont contraires aux règles de fonctionnement du marché monétaire et financier régional ».

« Au-delà, cette pratique fragilise le développement de notre marché financier régional et le décrédibilise auprès des investisseurs régionaux et internationaux. En tout état de cause, l'Etat du Mali, qui a toujours honoré ses engagements sur le marché financier, tient à rassurer les investisseurs de sa volonté et de sa capacité à faire face à ses engagements. Aussi, les échéances non réglées seront immédiatement payées dès la levée des restrictions », conclut le ministre de l'Economie et des Finances du Mali.

Source : Anadolu Agency

INPS : Une forteresse pour la préservation des droits des assurés sociaux



Telle une reconnaissance aux différents efforts de tous les agents de l'Institut National de Prévoyance Sociale, au fil des ans, et de ses prédécesseurs, cette qualification de « forteresse pour la préservation des droits des assurés sociaux » a été prononcée par Monsieur le Directeur Général de l'INPS, Ousmane Karim COULIBALY. C'était à la faveur d'une visite effectuée à l'Institut par Madame la ministre de la Santé et du Développement Social, Diéminatou SANGARE et des plus proches collaborateurs de son collègue du Ministère Délégué auprès du Ministre de la Santé et du Développement Social, chargé de l'Action Humanitaire, de la Solidarité, des Réfugiés et des Déplacés, Oumarou DIARRA.

En effet, le vendredi 28 janvier fera date dans les annales de l'Institut National de Prévoyance Sociale pour avoir reçu la visite de deux membres du Gouvernement dont les missions sont à fort impact social, pour paraphraser M. le DG. Une marque de considération qui dénote, si besoin, de tout l'intérêt que les plus hautes autorités accordent à l'INPS.

Après les mots de bienvenue et de vœux de

pleine réussite à l'endroit des Hôtes de marques et du personnel de l'INPS, Monsieur le Directeur Général de l'INPS, Ousmane Karim COULIBALY a relevé que : G Avant d'ajouter que : « assurer plus de santé, vaincre la faim et la misère au Mali et procurer plus d'épanouissement personnel semblent être les défis majeurs de toute une génération ».

De son allocution, nous retenons que l'INPS, c'est 14 Directions centrales, 07 Directions régionales, 06 Agences principales, 45 Agences secondaires dans les cercles et agglomérations et le Bureau de sécurité sociale à Paris. L'INPS, a-t-il expliqué, c'est aussi 1064 agents, 36800 employeurs et 359019 assurés.

L'exercice qui vient de s'achever a enregistré, apprend-ton du DG, en recettes 198,151 milliards de FCFA sur une prévision de 203, 05 milliards soit 97, 75%. Au titre des dépenses, les paiements effectués ont atteint 184, 3525 milliards soit 98%. Ce qui dégage un solde d'exploitation de 13, 554 milliards.

Pour 2022, informe M. COULIBALY, le projet de budget est arrêté en recettes à 240 milliards de FCFA et en dépenses à 221 milliards de

FCFA avec un solde prévisionnel de 18 milliards. Il est en augmentation par rapport à 2021 de 18, 28% au titre des recettes et de 17, 76% au titre des dépenses. Des données devant être adoptées par le prochain Conseil d'administration, bien évidemment.

Très confiant et optimiste quand à un avenir radieux pour notre pays, en général et pour son Institut en particulier dans un relent de refondation, M. le Directeur Général de l'INPS, pour l'atteinte des objectifs au niveau de sa structure, fonde beaucoup d'espoir sur le capital humain, c'est-à-dire l'engagement et la détermination de tous ses collaborateurs.

Pour sa part, Madame la ministre de la Santé et du Développement Social, Diéminatou SANGARE a, d'entrée de propos, fait un clin d'œil aux anciens dirigeants et travailleurs qui ont, chacun, apporté leur pierre à l'édifice en léguant à la postérité une maison que tout le monde doit tirer vers le haut en l'adaptant à l'environnement social, économique, technique et technologique pour en faire un outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion par l'extension de la protection sociale. Elle n'a pas manqué

d'inviter à observer une minute de silence en la mémoire de tous les travailleurs rappelés à Dieu.

Elle a tenu à féliciter, avec conviction et sincérité Monsieur le Directeur Général pour sa nomination. Un poste qui, du reste, est amplement mérité, a-t-elle laissé entendre. Avant de lancer un appel pressant à toutes et tous à soutenir et à accompagner le DG pour le Mali, les assurés et pour l'INPS. Mme. SANGARE a aussi et surtout appelé à la cohésion sociale, sans laquelle rien n'est possible.

Pour inviter à plus de don de soi, au bon accueil, à la ponctualité et à l'assiduité pour la satisfaction de l'utilisateur, le premier responsable du département dont relève l'INPS, a rappelé ces phrases d'un ancien DG de l'INPS : « quand un usager vient chez nous, il doit en repartir le sourire aux lèvres » « lorsqu'un usager dépose un dossier chez nous, respectons le rendez-vous fixé pour sa réponse ou sa satisfaction, même si c'est 10 ans, lorsqu'il reviendra dans 10 ans il doit être satisfait ».

Madame la ministre de la Santé, et du Développement Social, Diéminatou SANGARE a instruit de poursuivre les efforts pour les résultats et les objectifs, à assurer la durabilité des prestations et à assurer le service régulier et à échéance des prestations.

Elle a aussi mentionné le bien-fondé de la production des informations financières et des données statistiques dans les délais, tableaux de bord des dirigeants et décideurs. Mme la ministre a évoqué l'AMO et le RAMU qui sont des socles juridiques.



Actualité et fibre patriotique obligent, l'Hôte de marque du jour n'a pas passé sous silence la situation socio politique et l'embargo injuste et illégal. Il a appelé à l'union des cœurs et des esprits autour de l'essentiel : le Mali. Mme SANGARE a invité le DG COULIBALY et ses collaborateurs à toujours demeurer au rendez-vous du Mali nouveau, comme c'est déjà le cas.

Ministre en charge de la Santé, Diéminatou SANGARE ne pouvait pas esquiver la crise sanitaire, le covid-19 qui impose le respect des mesures barrières, la sensibilisation, la vac-

ination et l'accompagnement des services de santé. Elle a aussi formulé le vœu de l'entraide et la mutualisation lorsque cela est possible entre les services du MSDS.

Il faut aussi rappeler que les différents syndicats étaient représentés et ont même pris la parole pour saluer l'apaisement du climat social lui assurer de leur soutien à la Direction Générale de l'INPS et du Département de la santé et du Développement Social.

(Service des Relations Publiques, INPS)



Maladies tropicales négligées : Célébration de la journée mondiale de lutte contre les fléaux

Elles sont au nombre de 8 maladies dont la prise en charge n'a pas encore atteint les dimensions souhaitables. Il s'agit : la filariose lymphatique, le trachome, les géohelminthiases, l'onchocercose, les schistosomiasis, la lèpre, la dracunculose et la trypanosomiase humaine africaine



Mondialement fixée au 30 janvier de chaque année, la célébration de la journée mondiale de lutte contre les Maladies tropicales négligées (MTN) se fera ce jeudi 2 février au Mali, pour des raisons de programmation. Ainsi, hier, en prélude de la dite journée, les organisateurs qui sont pour la plupart des coordinateurs de lutte contre ces maladies, ont animé une conférence de presse. C'était sous le couvert de la Direction générale de la santé et de l'hygiène publique, à travers le ministère de la santé et du développement sociale. Le thème de la journée est

: « Atteindre l'équité en santé pour mettre fin à la négligence des maladies liées à la pauvreté ».

Dans une présentation de ces différentes maladies, la coordinatrice du programme national d'élimination de la filariose lymphatique, Dr Massitan Dembélé a d'abord fait état de la situation épidémiologique des MTN, qui, d'après des enquêtes menées en 2007, les sont réparties sur toute l'étendue du territoire nationale. Ce qui fait qu'aujourd'hui, les MTN constituent un problème de santé publique au Mali. Compte tenu de leur existence, 7 programmes

ont été créés pour leur prise en charge. C'est à la suite de cela que des comités techniques de coordination et de pilotage ainsi que la désignation des points focaux au niveau des districts sanitaires et des directions régionales de la santé ont été installés.

Ainsi, pour gagner le combat contre les MTN, les équipes de coordination ont mis en place des approches stratégiques. Lesquelles ont concerné : les campagnes de traitement de masse intégrés des populations, la communication pour le changement de comportement, la formation du personnel socio sanitaire et des relais, l'approvisionnement en médicaments des structures impliquées, identification et prise en charge des cas et de leurs complications etc.

L'application de ces approches sur le terrain, ont permis d'obtenir des résultats. Évalués en termes d'acquis. Concernant l'onchocercose, le traitement de masse est en cours dans 20 districts sanitaires (Kayes, Koulikoro, Sikasso). Ce qui a permis de constater une prévalence faible voire nulle dans les zones endémiques traitées. Pour les schistosomiasis, la mise en œuvre par aire de santé des stratégies de traitement de masse a été effectuée. De même, concernant la lèpre, le seuil épidémiologique est évalué de 1 cas pour 10 000 habitants. Ce qui a permis de maintenir l'élimination de la lèpre au niveau de tous les districts sanitaires. Quant à la dracunculose, l'arrêt de la transmission de la maladie de ver de guinée a été constaté dans les régions de Kayes, Koulikoro, Tombouctou, Gao et Kidal. S'agissant de la trypanosomiase humaine africaine, le Mali est déclaré par l'OMS en 2020 éligible pour l'élimination.

Pour maintenir le statu quo dans la lutte contre les MTN, les différentes cellules de coordination plaident pour la mobilisation des ressources additionnelles, pour l'identification et la prise des cas et de leurs complications.

Ki Zerbo

Crise au Patronat : L'organisation d'une nouvelle élection rejetée par les avocats de Diadié Sankaré

À la suite de la décision rendue par le tribunal de la Commune IV, en date du 4 octobre 2021, pour annuler les élections de Mamadou Sinsy Coulibaly et Amadou dit Diadié Sankaré, les avocats d'Amadou dit Diadié Sankaré étaient face la presse pour animer une conférence. Il s'agissait pour eux de tenir informé l'opinion nationale et internationale sur l'évolution de la situation au sein du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM). C'était au siège dudit organisme.

A l'entame de la conférence, Me Badjan Ag a exprimé sa stupéfaction et son indignation suite aux propos tenus par le pool d'avocats de Mamadou Sinsy Coulibaly. « **Lorsque j'ai écouté les versions des avocats de Mamadou Sinsy Coulibaly, je suis resté sur ma faim, car j'ai compris que les faits qu'ils ont relatés sont tronqués parce qu'ils n'ont pas voulu donner toutes les explications sur ce qui s'est déroulé** », s'est-il étonné.

Mais, il a expliqué l'avocat : « **Ils se sont cantonnés à la décision qui a été rendue en dernier lieu au niveau de la Cour Su-**

prême. On ne peut pas organiser des élections en tant que ce contentieux est là si on le fait, c'est en violation de la loi. »

A en croire, Me Badjan Hagge, le camp de Mamadou Sinsy Coulibaly a fait usage de faux. Une plainte se trouve actuellement au niveau du pôle économique et financier pour faux et usage de faux. « **Nous entendons qu'il y a des gens qui risquent d'aller en prison parce qu'il a eu faux et usage de faux** », a-t-il révélé.

Poursuivant son intervention, Me Badjan Hagge a rappelé que le président de la Commune V par une décision en date du 4 octobre

2021 a annulé les deux élections, mettant ainsi les compteurs à zéro. « **Quand la décision a été rendue, nous avons attendu que ce soit rédigée afin qu'on puisse interjeter l'appel. Quand on n'est pas d'accord avec une décision rendue, on peut interjeter un appel et dès qu'on l'interjette, la décision est suspendue** », a précisé l'avocat.

Aussi, il a apporté un démenti formel aux explications données par les avocats de Mamadou Sinsy Coulibaly. « **Contrairement à ce que les avocats de Mamadou Sinsy Coulibaly sont en train d'avancer, ils savent que quand on fait appel, la décision ne s'applique plus** », a-t-il martelé.

Et Me Badjan Hagge de poursuivre que la décision ne relève plus de la compétence du tribunal de la commune IV mais c'est désormais la Cour d'appel qui va statuer sur la question afin de trancher définitivement la question qui oppose les deux parties. Et pendant ce temps les choses restent en état. Comment va-t-on organiser les élections en tant que ce contentieux est là ? s'est interrogé l'avocat de Diadié Sankaré.

Enfin, il dira que : « **la Cour d'appel est saisie maintenant par ce que nous avons interjeté appel. Organiser les élections tant que ce contentieux est en cours serait une violation de la Loi** », a-t-il dénoncé.

■ Ibrahim SANOGO



La Citoyenneté au service de la Nation à travers la société National Service Consulting : Des fusils d'assaut et des mitraillettes pour les Forces de Sécurité

La Cour du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile a servi de cadre, ce jeudi 03 février 2022, à une cérémonie de donation d'armements au profit des Forces de Sécurité. C'était sous la présidence du Secrétaire Général du département entouré de ses plus proches collaborateurs. Il s'agit d'un don de 50 fusils d'assaut et 10 mitrailleuses d'une valeur de 40 millions offerts au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile par la société National Service Consulting (NSC), une société de droit malien, dirigée par Idy Bathily.

Évoluant déjà dans la fourniture d'équipements relatifs à la Sécurité Publique, la Défense, la Protection individuelle, la surveillance ente autres, la société National Service Consulting ne pouvait que s'inscrire

dans la dynamique d'accompagnement du gouvernement. Selon le représentant du donateur, M. Djelimory Diabaté, ce geste est perçu comme un devoir patriotique d'aider son pays, à travers un partenaire comme le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, compte tenu de sa mission et du contexte actuel.

« Notre pays connaît des moments historiques de son existence. Comme un seul homme debout, nous devons nous unir pour soutenir nos autorités et nous espérons que cet appui servira à soulager, en partie, les besoins des Forces de Défense et de Sécurité », fera savoir M. Diabaté.

Prenant à cette occasion la parole, le Secrétaire Général du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, M. Oumar SOGOBA dira

que depuis un certain temps, les forces de Sécurité sont dans une dynamique de renforcement de leurs moyens en vue de mieux faire face à la situation sécuritaire de notre pays, caractérisée, entre autre, par des vols à main armée, des braquages de véhicules de transport et de personnels, des braquages avec extorsion de biens, des conflits intercommunautaires, toutes choses nécessitant leur intervention, alors que les acteurs de ces crimes sont des individus armés.

« Il me plaît, en cette heureuse occasion, de remercier, au nom du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, la Société National Service Consulting pour l'élan patriotique qui sous-tend son acte. Elle vient de prouver que la Sécurité, loin d'être l'apanage des seuls professionnels de la question, est l'affaire de tous les citoyens et de toutes les citoyennes. Ceci est d'autant plus important que nul n'a raison aujourd'hui de ne pas contribuer à la sécurisation des personnes et des biens, au regard de l'énormité des défis à relever », fera savoir le Secrétaire Général Oumar Sogoba, convaincu que c'est dans la collaboration que citoyens et forces de Sécurité feront des bons résultats !

Un geste hautement patriotique qui doit inspirer tous les maliens soucieux de l'avenir et du devenir du Mali !

■ Yama DIALLO



STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO
+223 93 34 98 73



Sanctions contre le Mali, M5-RFP, diplomatie malienne... : Cheick Oumar Sissoko sans détours

Embargo de la CEDEAO/UEMOA contre le Mali, santé du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), diplomatie malienne, etc. Le coordinateur de Espoir Mali Kura (EMK), Cheick Oumar Sissoko, l'un des poids lourds du M5-RFP, a dans cette interview, réalisée le samedi 29 janvier 2022 au siège du mouvement EMK à Magnambougou, dit tout sans détours...



Mali-Horizon: Depuis le 9 janvier, le Mali est sous sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA. Quel est votre avis sur la question ?

Ces sanctions sont illégales. Quand on regarde le protocole de gestion de la bonne gouvernance de la démocratie dans la sous-région, le texte même de la CEDEAO. Nulle part, il n'est question de ces sanctions. Au regard de ce protocole, on vient de voir que la « CEDEAO des chefs d'Etat » a fermé les yeux sur la mauvaise gouvernance au Mali, en Guinée, en Côte d'Ivoire sur le non-respect des règles démocratiques inscrites dans nos Constitutions. Le cas du Mali, où il n'y avait pas, comme le dit la Constitution, le respect des institutions, la justice, l'Assemblée nationale, le président de la République, le gouvernement, tout cela était entre les mains d'une seule personne. La

CEDEAO a constaté en 2018 que les élections n'avaient pas été régulières. Elle avait elle-même demandé aux partis politiques de sursoir à leurs exigences qu'elle comprenait, de reconnaître ces résultats et maintenant, de ne plus faire d'élections sans qu'on revoie les textes régissant le processus pour des élections transparentes. On a semblé oublier tout cela, pour nous dire qu'il y a une ligne rouge. Ça, c'est encore plus grave que ces sanctions d'ailleurs. Parce que la ligne rouge, c'était qu'on ne peut pas demander à un Président démocratiquement élu de démissionner. Qu'il fallait le laisser aller jusqu'en terme de son mandat Ce qui voulait dire qu'on nous demande d'accepter que la CEDEAO refuse de voir qu'un président tue, viole la Constitution, dilapide avec l'oligarchie les deniers publics, refuse de sauvegarder la patrie, parce qu'on ne

donne pas les moyens aux militaires. Donc, un président peut être dans de telles situations et on ne doit pas y toucher. C'est grave! Le protocole permettait de prendre des sanctions contre le Mali, son gouvernement, son président, mais cela n'a pas été fait.

La CEDEAO que nous voulons aujourd'hui, doit pouvoir travailler à défendre tous les pays. Et à ne pas permettre le développement de telles situations. Nous sommes en guerre, il y a le covid-19. La guerre amène la misère, les massacres, vous ne faite rien par rapport à cela ! Lors d'une rencontre avec la CEDEAO, je leur ai dit, aujourd'hui c'est le Mali, le Niger et le Burkina Faso, demain les pays côtiers vont être attaqués. Parce que prendre en charge les pays sahéliens, parce qu'ils ont des ressources immenses, ils auront besoin des relations internationales des pays côtiers....

C'est le chronogramme qui constitue le principal blocage. Que proposez-vous ?

Le dialogue doit continuer. Avec ce dialogue, je pense que c'est l'affirmation de notre souveraineté qui est évidente aujourd'hui avec la solidarité des Maliens. C'est pourquoi, il faut arrêter de diviser les Maliens pour que nous nous rassemblions tous autour des autorités de la transition. Même si les autorités ne s'expriment réellement pas sur leur programme politique.

Donc cinq (5) ans, c'est excessif. Mais, elles ont dit que c'est une base de discussion avec la CEDEAO. Cela veut dire que même si les autorités avaient proposé un chronogramme de 2 ans, la CEDEAO allait prendre des sanctions. Elle était prête à cela. Parce que le Mali n'est pas allé imposer, mais plutôt proposer. Toutefois, je propose aux autorités maliennes de ne pas sortir de la CEDEAO pour l'esprit panafricain. Mais de préparer la voie de recours pour sortir de l'UEMOA et de bâtir notre propre monnaie.

L'Etat malien a demandé le retrait des forces spéciales danoises de la mission européenne Takuba. Et le ton se durcit entre le Mali et des partenaires...Votre commentaire ?

La diplomatie malienne est en train de reprendre du poil de la bête. Elle est en train de s'affirmer dans le sens de la défense de notre souveraineté et de l'intérêt du Mali. L'affaire du contingent danois, du vol de l'aéronef fran-

çais et la demande de révision de l'accord de défense avec la France, le choix d'autres partenaires sont des illustrations. Le dernier (choix d'autres partenaires) a permis d'avoir du matériel militaire que nous payons bien sûr, d'avoir des renseignements aériens sans lesquels, il n'est pas possible de faire face aux attaques. C'est ce qui manquait franchement au Mali.

Comment se porte le M5-RFP, dont un haut cadre occupe la Primature depuis plusieurs mois ?

Tout le monde se pose la question aujourd'hui au M5-RFP et nous sommes inquiets. Vous savez, sans doute que je suis l'un des signataires de la lettre qui demande tout simplement que nous nous réunissions autour des problèmes à résoudre pour donner au M5 sa force d'antan, remettre en selle ses objectifs et participer au renforcement de la Transition dans le cadre du soutien aux autorités....

Ce document (la lettre) que nous avons envoyé n'était pas destiné aux réseaux sociaux. Nous avons déposé la lettre physique auprès du président par intérim du Comité stratégique du M5-RFP, Boubacar Karamoko Traoré. Nous avons été surpris de voir cela sur les réseaux. Alors donc, nous attendons.

Je ne sais pas si vous avez vu sur les réseaux sociaux les insultes à l'endroit de Me Mountaga Tall. Ils ne sont pas à leur première. Toute personne qui ose émettre une idée, je ne dis pas une critique, sur la Transition, qui n'est pas le fait du PM, qui est notre choix à la primature, se fait insulter, matraqué par ce que j'appelle moi « les chiens méchants ».

Qui sont les auteurs de ces insultes, avez-vous une idée de leurs identités ?

Mais c'est de cela que nous voulons discuter au niveau du Comité stratégique, voir quelles sont les entraves à l'épanouissement du M5 ? Quelles sont les entraves à la plus grande contribution du M5 à la réussite de la Transition ? Le M5-RFP ne donne pas un chèque en blanc à la Transition. Quand nous avons désigné le Premier ministre, en la personne du président du Comité stratégique, nous avons bien dit que nous resterons une veille citoyenne pour apporter notre contribution. Nous avons dit pour que cela soit ainsi, le PM ne peut pas rester le président du Comité stratégique. D'abord parce qu'il est aux affaires de

l'Etat, il n'aura pas le temps pour travailler à l'organisation et à l'orientation du M5. Ensuite, il ne saura pas être à la veille citoyenne. Parce que la veille citoyenne, c'est dire quand ça va, on soutient, on applaudit, quand ça ne va pas on fait des observations, on fait des critiques. Aussi, on a fait savoir que tous ceux qui sont dans l'action gouvernementale, comme les ministres, ne peuvent pas être dans le comité stratégique. Ils ont suffisamment à faire pour être dans le comité. La preuve, malgré le fait qu'on a aménagé nos réunions, c'était les mercredis, on a décidé de les tenir les jeudis, on voit de temps en temps deux ministres, notamment Bakary Doumbia et Bréhima Kamena. Et le second n'était pas dans le comité stratégique.

Toute la question est là, on craint que si nous continuons comme cela, notre grande alternative politique, crédible pourrait ne pas se réaliser. Les gens peuvent penser que c'est la mauvaise foi qui nous guide, mais on a l'habitude de cela.

Dans la lettre qui a circulé sur les réseaux, vous dénonciez la mainmise du Premier ministre sur le mouvement et son refus de changer l'instance dirigeante du M5. Est-ce qu'il y a eu une réaction de sa part ?

Non, il n'y a pas eu de réaction de sa part. On a regretté que la lettre ait été diffusée. La seule réaction a été qu'on se mette à dérailler encore sur les gens surtout sur les réseaux sociaux. C'est dommage, ça ce n'est pas de la politique.

Vous êtes l'un des leaders du M5-RFP, dont la lutte a été parachevée par les militaires. Après « la rectification de la trajectoire de la Transition », la primature vous a été confiée. Est-ce qu'aujourd'hui ce pays marche selon vos attentes ?

Le M5 a effectivement élaboré un document. C'était des axes de travail en dix points et dix-sept mesures. Dans ces 10 points et 17 mesures, ce qui est en train d'être fait et qui nous rassure, c'est la question de la sécurité, la question de la guerre. Nous avons en premier point demandé à s'attaquer à cette guerre et la résoudre. On n'a pas cessé de mettre l'accent là-dessus. Avec l'EMK, le PM lui-même (avant sa nomination, NDLR) avait élaboré un

document de 32 pages sur la solution de sortie de crise, que nous avons intitulé « la mobilisation des Maliens contre la guerre qui nous ont imposée ». Où nous proposons que chaque cercle soit doté d'un bataillon militaire avec un recrutement de 1500 jeunes. Et nous en avons plus que jamais besoin aujourd'hui, parce qu'il ne faut pas écarter la réaction de la France, jusqu'à une tentative de « somalisation » du Mali. Donc, les 10 points restent d'actualité et restent à détailler.

De nos jours, est-ce que vous entretenez de bonnes relations avec le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga ?

Les relations sont bonnes. Nous, on ne va pas à l'affrontement, absolument pas. Nous soutenons la Transition, nous demandons tout simplement que le M5 ait voix au chapitre. Le M5 n'a pas voix au chapitre. Le mouvement ne s'exprime plus que dans l'attente des décisions des autorités, pour être une caisse de résonance. C'est comme un président de parti politique qui monte au pouvoir et a une base sociale. Il demande d'applaudir à chaque fois qu'il y a des choses qui se passent. Nous, nous disons que nous applaudirons les choses effectives pour les intérêts du pays, mais nous apporterons notre contribution par nos idées, par nos réflexions. Et les Maliens savent que nous avons apporté des idées, des réflexions. Nous avons été cette expression politique du mouvement qui s'est enclenché dans le pays.

Alors, vous soutenez la Transition. Est-ce que cela veut dire que vous soutenez les discours va-t-en-guerre du Premier ministre ?

Il n'y a pas eu ce débat au niveau du Comité stratégique du M5 RFP, justement parce qu'il n'y a pas de débat. Puisqu'on refuse toute note discordante, c'est cela qu'on veut. Mais si vous me demandez en tant que EMK, oui nous reconnaissons les autorités, mais aujourd'hui, nous avons besoin de rassembler tout le monde. A quoi cela sert-il de stigmatiser des membres, même des groupes politiques qui sont dans le M5. On m'a stigmatisé, quand il dit que moi et Aliou Sangaré de EMK, nous avions en projet de rééditer ce qui a été fait en 1991, envoyé les enfants à la mort...

Interview réalisée par Lamine BAGAYOGO
Source : Mali Horizon

Richard Moncrieff : Entre la France et le Mali, « c'est certainement une grande rupture »

Lundi, les autorités maliennes ont donné 72h à l'ambassadeur français à Bamako pour quitter le territoire. La France, engagée militairement au Mali, s'est donné deux semaines pour envisager son avenir dans le pays. Pour Richard Moncrieff, directeur du projet Sahel à l'International Crisis Group (ICG), un point de rupture a été atteint après des semaines de tensions de plus en plus fortes.

RFI : Est-ce que l'on touche à la fin de la relation entre la France et le Mali ?

Richard Moncrieff : Rien n'est définitif dans la vie... Mais c'est quand même une rupture diplomatique très importante. Il est quand même très frappant que les deux pays n'aient pas réussi à régler leur problème en coulisse. Quand cela se fait en public, c'est beaucoup moins facile de revenir en arrière, parce qu'on a l'honneur à sauver. Bamako qui se rapproche de Moscou, qui s'éloigne de l'Union européenne et de la France en même temps. C'est certainement une grande rupture.

Vous pensez qu'il faut voir, dans cette crise diplomatique, un moyen d'éloigner la France et d'obtenir le départ de l'opération Barkhane du Mali ?

Si le Mali veut le départ de l'opération Barkhane, le Mali n'a qu'à le demander. Qu'est-ce qui est derrière la position de la junte ? Ce n'est pas très facile à voir, quelque part. Parce qu'ils jouent à un jeu de poker avec les partenaires internationaux, mais ils sont quand même, cette fois, allés très loin. Donc il est très probable que la junte joue la carte intérieure. C'est-à-dire que leurs positions vis-à-vis de la France ont pour objectif de renforcer leur soutien dans les rues de Bamako, où le sentiment anti-Français est très fort.

Est-ce que vous pensez que la France, avec des phrases qui ont été très dures, joue aussi, peut-être, une carte intérieure dans ses réactions par rapport à Bamako ?

Oui, parfaitement. Je crois que le contexte électoral français n'est pas étranger à la situation. Il faut aussi ajouter que l'opération Barkhane – la présence des troupes françaises – n'a pas donné de bons résultats au Sahel depuis des années. Cela s'était déjà remarqué en France, avant l'escalade récente entre Bamako et Paris.



Il faut, à mon avis, arrêter avec les tribunes publiques, qui n'aident pas à désamorcer une situation.

Dans ce contexte de crise diplomatique actuelle, quelle peut être la réaction française ? Quelles options reste-t-il à Paris ?

À mon avis, l'essentiel est de revenir à la diplomatie de coulisse. Il faut, à mon avis, arrêter avec les tribunes publiques, qui n'aident pas à désamorcer une situation. Le moment n'est peut-être pas propice, parce qu'il est aussi important, au préalable, que les autorités à Bamako règlent leur différend avec la CEDEAO.

Le Mali apparaît isolé, en ce moment – en tout cas dans la région –, et donc maintenant s'isole un peu plus... Est-ce que c'est une situation tenable ?

Le Mali n'est pas forcément si isolé que cela, puisque la CEDEAO, la région ouest-africaine, est quand même assez divisée. D'une part, ils ont déployé des sanctions. Mais d'un autre côté, il y a des militaires au pouvoir en Guinée et au Burkina – deux voisins directs du Mali –

et un soutien accru de Moscou... Donc ils ne sont pas totalement isolés, quand même. Est-ce qu'ils peuvent tenir ce régime de sanctions de la CEDEAO ? C'est possible qu'ils puissent tenir des mois, effectivement.

Les Russes ont tendance à se payer sur les ressources du pays.

Le partenariat russe peut-il remplacer celui avec la France ?

Remplacer... Cela dépend ce que cela veut dire. La présence française est plus conséquente, plus soutenue dans le temps, (elle) est financée par la France... La présence russe est toute différente. Les Russes ont tendance à se payer sur les ressources du pays, ils sont moins nombreux... Si on regarde l'exemple de la Centrafrique, ils sont capables de lutter contre les groupes armés un certain temps, dans les villes, autour des sites miniers... Mais ils ne sont pas capables, pas plus capables que les autres, de permettre le retour de l'État dans les zones rurales du pays, ce qui est fortement nécessaire.

Source : RFI

Les sanctions de la CEDEAO contre le Mali sont « criminelles » : Selon Jean-Louis Sagot-Duvaouroux, Essayiste français

Très solidaire du Mali, qu'il considère comme sa deuxième patrie, et cela depuis la rectification de la trajectoire de la Transition et toutes les péripéties qui suivent, l'Essayiste et Dramaturge français, Jean-Louis Sagot-Duvaouroux, qui est également directeur de Théâtre, est très remonté contre la CEDEAO à cause de ses sanctions contre notre pays, des sanctions qu'il qualifie de « criminelles », et contre la politique du mépris et de l'irrespect des autorités françaises envers les autorités maliennes. Dans les lignes qui suivent, il évoque les raisons qui justifient le caractère criminel des sanctions de la CEDEAO et appelle les autorités françaises à souvenir. Lisons !

« Les envois d'argent des émigrés maliens de France à leurs parents et amis dépassent l'aide publique française. Cet argent sert principalement à combler des besoins de première nécessité. La crise des liquidités fomentée par la CEDEAO et ses maîtres commence à se faire sentir : plusieurs témoignages de retraits d'argent déjà impossibles dans certaines banques. A terme, elle va inévitablement enrayer ce flux bienfaisant. Beaucoup d'ordonnances médicales ne pourront être financées, beaucoup de malades derrière, beaucoup de morts. De très nombreuses entreprises de commerce et de transport vont fermer leurs portes, directement frappées par les décisions de présidents souvent milliardaires (au moins en CFA !). Celles et ceux qu'elles faisaient vivre, déjà fragiles, perdront leurs revenus et leur plat quotidien.

Quant aux fonctionnaires qui, selon les prédictions qu'on lit dans les milieux diplomatiques, ne seront bientôt plus payés par un Mali « à genoux », l'information selon laquelle "les produits qui ont un effet direct sur les populations" sont exclus des sanctions risquent de ne pas beaucoup les rassurer. On n'a pas

entendu dire qu'ils leur seront fournis gratuitement. En un mot comme en mille, ces sanctions sont CRI-MI-NELLES. Le peuple de France a une belle et longue expérience de la solidarité internationaliste, un peu désertée ces derniers temps. On remet ça ? ».

Il rafraichit la mémoire de Macron et de ses boy scouts !

En effet, parlant de l'histoire de la France et de son icône De Gaulle, il note : « Le mécontentement populaire contre l'impuissance des institutions de la 4e République s'exprime à travers des manifestations quasi insurrectionnelles. L'armée est engagée dans la guerre d'Algérie, ce qui lui confère un poids qu'elle n'a pas en temps de paix. Elle est elle-aussi traversée de mouvements qui s'apparentent à un pré coup d'Etat.

Un militaire très respecté à la fois de l'armée et de la société civile empoigne cette situation et se propose d'assurer une transition vers des institutions respectables et un nouvel ordre politique. Cet officier se glisse momentanément dans ce qui reste des institutions faillies pour se donner un semblant de légitimité.

Il assure ainsi une transition qui débouche sur un changement de Constitution et de régime. Fort de la confiance du peuple et de l'armée, il se présente pour présider la nouvelle République. Il est largement élu, d'abord par un collège de 80 000 notables, puis par le peuple français lui-même. Cet homme est Charles De Gaulle.

Dans des conditions très différentes mais avec néanmoins des analogies, le Mali est engagé dans un changement de régime souhaitable et souhaité. Quand on exige le « retour à une vie constitutionnelle normale », ou plus surréaliste encore, le « retour à l'Etat de droit », le



souvenir de la gabegie et des forfaitures du régime d'IBK surgit dans les imaginations : votre « normal », plus jamais !

Ce qu'il y avait de relativement démocratique dans les avancées institutionnelles des décennies passées, notamment une certaine liberté d'expression, est grosso modo respecté, avec des écarts qui n'apparaissent pas plus graves que ceux effectués sous ce qu'on baptise par abus de langage LA démocratie. L'ancienne puissance coloniale, environnée de l'essaim des chefs politiques africains qui se sont sentis menacés par la chute d'IBK, dénie officiellement la « légitimité » du changement de régime en cours au Mali, ce qui revient à proposer comme solution le retour du statu quo ante.

Sans antipathie particulière pour les citoyennes et citoyens français, sans animosité contre ce que l'histoire de France porte de grand, le peuple du Mali défile sous le slogan « France dégage ! » Rêvons ! La France officielle comprendrait que la démocratie – contrôle populaire du pouvoir politique – ne se confond pas avec les institutions produites chez elle par son peuple et par son histoire, que la liberté politique a pris et peut prendre des formes diverses, qu'elle n'est efficace que quand les peuples concernés l'habitent.

Elle admettrait que l'histoire du Mali n'est pas une marionnette qui se manipule de haut, mais qu'elle a de puissantes racines et les ressources nécessaires pour cheminer vers des institutions démocratiques taillées à sa mesure. La France a changé douze fois de régime en deux siècles : 1ère République, Consulat, Empire, Restauration, Monarchie de juillet,

2nde République, 2nd Empire, 3e République, Etat Français, Gouvernement provisoire de la Libération, 4e République, 5e République.

Elle n'aurait jamais admis qu'une puissance étrangère vienne lui dicter ce qu'elle devait faire pour que ces régimes soient réputés « légitimes » (si ! Elle l'a admis une fois, quand Hitler a envahi la France et adoubé le régime de Pétain, combattu par les héros de la Résistance).

Cette France autonome et confiante devrait pouvoir comprendre que le Mali postcolonial prenne un peu de temps et même connaisse quelques soubresauts pour se vêtir d'institutions adaptées au XXIe siècle, à son histoire propre et à la perspective d'émancipation politique portée par le mot « démocratie », dont les aventures excèdent de beaucoup la généalogie politique des puissances occidentales. Rêvons !

La France officielle aurait pris la mesure du désastre politique que connaissait le Mali sous les présidences d'IBK. En souvenir de ses nombreux épisodes d'émancipation politique, elle aurait salué les vagues de protestation populaire provoquées par un Etat de non-droit et par l'imposture d'institutions « démocratiques » privatisées par une classe dirigeante corrompue. Cette France rêvée aurait proposé au pouvoir politique provisoire issu de fait de ces mouvements, non de guider ses pas, mais de partager avec lui ce que l'expérience historique lui a appris.

Elle aurait choisi non de le gronder pour ses supposés manquements à des règles institutionnelles copiées-collées sur celles de l'Europe, mais de l'accompagner avec confiance et modestie vers l'invention d'institutions respectées, comme le furent et le sont encore beaucoup d'institutions toujours en service imaginées par les formations sociales et politiques qui ont habité l'arc soudano-sahélien pendant plus d'un millénaire. Par exemple, elle ne se mêlerait pas de savoir qui, au Mali, a le droit de se présenter au suffrage populaire et qui doit en être écarté.

Rêvons ! » Très claire donc comme leçon de morale et de démocratie aux autorités françaises !

■ Yama DIALLO

L'Afrique face à son destin : Quand le Pr Charles-Philippe démonte le dessein impérialiste de l'Occident sur le continent



Dans une tribune très édifiante, Charles-Philippe David, Professeur d'études stratégiques à Montréal depuis plus de 25 ans explique que l'objectif des occidentaux en Afrique n'a jamais été de venir en aide aux Etats et aux peuples africains, mais plutôt de les maintenir dans la dépendance et l'aliénation. Plus grave, selon le Professeur Charles-Philippe David, c'est que ces occidentaux sont aidés dans ce sinistre dessein par des africains pur-sang obnubilés par la boulimie du pouvoir... L'analyse du professeur est si édifiante que nous vous la proposons ici in extenso !

« Dans ma carrière, j'ai eu affaire à des dizaines d'officiers et de hauts fonctionnaires africains. Je suis obligé de confesser que le malheur de l'Afrique, et de plusieurs nations prospères dans le monde, vient de sa rencontre avec l'occident. L'Afrique était en pleine construction au 15e siècle, avec des cités qui n'avaient rien à envier aux villes occidentales. Il y avait de grands hommes militaires et de grands stratèges. Mais tout cela a été sciemment effacé de la mémoire des africains.

Mais aujourd'hui, à une allure extraordinaire, l'Afrique se reconstruit. Le problème c'est que

les gens ne le savent pas. Un exemple, la population africaine qui était tombée en dessous de 100 millions d'habitants vers la 2e moitié du 19e siècle est en passe de devenir la plus forte au monde. D'autres peuples ayant subi moins que les africains ont totalement disparu. Je vais vous expliquer pourquoi l'Afrique fait peur au monde. Au moment où je parle, le monde fait face à trois enjeux principaux : l'énergie, la défense stratégique et la mondialisation.

L'Afrique est au carrefour de tout ça ! Commençons par l'énergie : Toutes les ressources énergétiques stratégiques les plus rares du monde sont en Afrique. Même si nos pays de l'ouest se sont vulgairement servis, personne ne peut parler d'une extinction des réserves car chaque jour, on en découvre de nouveaux. Vous allez constater que les médias n'en parlent jamais. On préfère détourner les regards des africains et du monde vers les guerres et la pauvreté. C'est de l'arnaque pour celui qui est éveillé.

Vous a-t-on jamais parlé de la ressource extraordinaire que constitue le vaste désert du Sahara ? Vous a-t-on jamais parlé de l'immen-



sité des ressources en eau douce du sous-sol africain ? C'est conscients de cette richesse phénoménale que constitue l'Afrique que des pays comme les USA, la France, la Chine, le Royaume Uni, etc. sont décidés à la maintenir dans une position de réservoir et déversoir mondial.

Il y a aujourd'hui des task-force un peu partout, chargés d'étudier et de proposer des solutions qui permettront à ces nations de faire main basse sur les ressources mondiales, de s'assurer que quoi qu'il advienne, leur approvisionnement sera assuré. Que peut l'Afrique ? L'Afrique, c'est 54 minuscules Etats écartelés entre la Banque Mondiale, le FMI, le Club de Paris, le Club de Londres, les vendeurs d'armes, les mercenaires, les médias occidentaux, etc. Ces États n'ont même pas eu le temps de reconstituer leur histoire, qu'ils tombent dans la mondialisation.

Que peuvent faire les présidents de ces États ? Soit ils obéissent, soit ils sont écartés. La marge de manœuvre existe, mais très faible. L'occident a su mettre en place un vaste système pour gouverner le monde. Et jusqu'à présent, aucun pays n'est arrivé à tenir, excepté la Chine. Regardez l'Amérique latine et dites moi quel pays s'en sort ? Aucun. Que pensez-

vous des pays arabes ? Aucun n'est réellement indépendant, même l'Arabie Saoudite.

Ensuite, la défense stratégique : L'état de déliquescence des armées est organisé à dessein. On ne colonise pas une région en y laissant une armée forte. Les armées africaines ont donc été transformées en armées de répression intérieure que de guerre ou de défense intelligente. Pourquoi ? Parce que nos nations ont besoin que vos armées se retournent contre vos peuples pour nous garantir l'accès aux richesses. Les États ne peuvent non plus avoir accès au financement militaire. Les Chefs d'État ont peur de financer l'armée parce qu'elle peut être retournée à tout moment et les renverser. Prenez par exemple le cas de la défense anti-aérienne. Il n'y a quasiment aucun pays qui possède un système de défense équipé de missiles anti-aériens modernes. L'accès a été extrêmement verrouillé. Ce qui laisse le champ libre aux avions de reconnaissance occidentaux pour pénétrer les territoires africains en toute quiétude. Et aucun pays n'a accès à des satellites capables de le renseigner sur les mouvements de personnes ou d'aéronefs suspects dans son espace aérien sans l'aide de forces étrangères. Tout cela est fait exprès pour créer de la dé-

pendance et avoir des chefs d'Etat dociles. Aujourd'hui, des pays comme les Etats-Unis, la France ou le Royaume-Uni peuvent détruire, en une journée, toutes les structures d'une armée africaine sans envoyer un seul soldat au sol... Rien qu'en se servant des satellites, des missiles de croisière et des bombardiers stratégiques. A mon avis cela ne durera pas longtemps. Les africains commencent par comprendre les enjeux.

Si les pays africains se mettent ensemble, et que chacun accepte de donner seulement 10 % de son budget militaire à un centre continental de recherche et d'application sur les systèmes de défense, le continent peut faire un pas de géant. Il y a en Russie, en Ukraine, en Chine, en Inde, des centaines de scientifiques de très haut niveau qui accepteraient de travailler pour 3000 dollars US par mois afin de vous livrer des armes sophistiquées fabriquées sur le continent et servant à votre défense.

Ne croyez pas que je rigole. Il ne faut jamais être naïf. Si la survie de l'Occident passe par une recolonisation de l'Afrique et la mainmise sur ses ressources naturelles vitales, cela se fera sans état d'âme. Ne croyez pas trop au droit international et aux principes de paix, ce

sont toujours les faibles qui s'accrochent à ces chimères. Je pense qu'il est temps de transformer vos officiers en scientifiques capables de faire de la recherche et du développement. Vos petits États ne disposent pas de la ressource pour cela. Vous êtes en guerre, depuis votre rencontre avec l'occident.

Enfin, la mondialisation : si vous comprenez que vous êtes en guerre, vous avez tout compris. Ne faites pas attention à tout ce qui se raconte dans les médias occidentaux. A savoir, l'aide aux pays sous-développés, aider les pays pauvres à faire face à la mondialisation, etc. Quel intérêt ont nos pays à vous voir développés ? Aucun. Vous savez, dans mes fonctions, il y a des réalités que je ne peux dire, mais je vais vous les dire. La mondialisation est juste la forme moderne de perpétuation de l'inégalité économique.

Pour être clair, je vous dirai que ce concept a un but : garder certains pays comme sources d'approvisionnement en biens et ressources qui permettraient à d'autres de conserver leur niveau de vie. Les notions même de pays pauvres et pays riches sont biaisées. Autrement dit, le travail dur, pénible, à faible valeur ajoutée et impraticable en Occident sera fait dans le Tiers-monde. Ainsi, les appareils électroniques qui coûtaient 300 dollars US en 1980 reviennent toujours au même prix en 2006. Certains petits pays sont gardés pour être un réservoir de consommation où seront déversés tous les produits fabriqués dans le monde. Et ce n'est pas l'Afrique seule.

Pour moi, l'indépendance signifie d'abord un certain degré d'autonomie. Mais, quand je vois que des pays comme le Sénégal, le Mali, le Niger, le Tchad ou la Centrafrique importent quasiment 45 % de leur propre nourriture de l'étranger, vous comprendrez qu'un simple embargo militaire sur les livraisons de biens et services suffirait à les anéantir. Sans oublier l'indépendance militaire et monétaire. Mais cela ne s'acquiert pas subitement !

Pour terminer, je vais vous raconter une anecdote: Je parlais avec un colonel sénégalais venu en stage chez nous il y a quelques mois. Nous regardions à la télévision les images de millions de Libanais qui défilaient dans les rues pour réclamer le retrait des soldats syriens de leur pays. Je lui ai demandé ce qu'il en pensait. Il m'a simplement répondu : « géopolitique ». Ce qui est exact ! Tout est géopolitique et géostratégie.

Dans ces manifestations, Israël piaffe d'impatience d'en découdre avec le Hezbollah et puisque Tel-Aviv ne peut faire la guerre en même temps aux Palestiniens, au Hezbollah et à la Syrie, son souhait est que Damas se retire. Une fois le Liban à découvert, Israël aura carte blanche pour l'envahir et y faire ce qu'elle veut. Tous les conflits dans le monde sont l'expression de jeux et lutte pour une ressource précieuse.

Ce qui est certain, l'Afrique a progressé et les africains ont de plus en plus conscience de la nécessité de l'union, de l'analyse et de l'anticipation.

L'Histoire nous démontre que la coexistence entre peuples a toujours été et sera toujours un rapport de force. Le jour où vous aurez votre arme nucléaire comme la Chine et l'Inde, vous pourrez vous consacrer tranquillement à votre

développement. Je suis optimiste. Car, si demain l'Union Africaine ou la CEDEAO décide de créer un Institut africain d'études stratégiques crédible et fiable, cela ne décollera pas forcément immédiatement, mais cela marquera la fin d'une ère.

L'Afrique doit d'abord s'unir. Ensuite il vous faudra développer votre manière de voir le monde, une manière africaine tenant compte des intérêts de l'Afrique. Alors, les fonctionnaires qui seront là devront arrêter de faire du copier-coller. Ils devront créer des outils et stratégies propres à l'Afrique. Avant que vos ministères des Affaires étrangères ne fassent des analyses sur la marche du monde, ils feraient mieux d'en faire d'abord pour votre propre « intérêt ».

■ Yama DIALLO



Festival culturel OGOBAGNA : La 7^{ème} édition a tenu toutes ses promesses

La 7^{ème} édition du festival culturel Ogobagna s'est tenue du 24 au 30 janvier 2022 sur la Place du Cinquantenaire autour du thème « Rôle de la Femme dans nos sociétés traditionnelles ». C'est le Premier ministre, chef du gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga, qui a présidé l'ouverture des travaux le lundi 24 janvier 2022. Célébrée sous le signe de l'espoir et de la renaissance, cette 7^{ème} édition, qui a tenu toutes ses promesses, a offert un véritable espace de communion et de brassage culturel.

En dépit de toutes les difficultés d'ordre financier et sécuritaire, le festival Ogobagna tient toujours ses promesses et ce, depuis maintenant sept ans. Tenue dans un contexte particulièrement difficile pour le Mali comme la plupart des éditions précédentes, la 7^{ème} édition d'Ogobagna est revenue avec plus d'ambition pour porter haut le flambeau de la culture malienne. Ainsi pour cette édition, les Soninkés ont été désignés comme ethnie d'honneur.

Tout d'abord, durant la semaine du festival, un village dogon a été érigé en plein Bamako pour permettre aux artisans venus du pays dogon et de différents horizons, d'exposer leurs savoir-faire, à travers des œuvres artistiques ins-

pirées de nos valeurs socioculturelles. Aussi, des concerts animés par des artistes musiciens maliens ont-ils donné un cachet particulier à Ogobagna.

Le Festival Ogobagna, c'est aussi un endroit idéal de ventes de masques dogons, appelé, « Emna » qui font partie des fondements même de la société dogon. Ils permettent un équilibre social et sont le pont entre les vivants et les ancêtres. A Ogobagna, la sortie des masques reste la plus grande attraction. Tous viennent écouter l'histoire des masques de ce grand peuple. Un autre élément très important du festival est le toguna, cette construction traditionnelle située au cœur des villages dogon où se réunissent les sages pour prendre

les décisions importantes. En plus, la lutte traditionnelle n'a pas été non plus en marge de ce grand événement culturel.

C'est donc une semaine de découverte de la riche culture dogon ici à Bamako. Un événement qui avait regroupé plusieurs personnalités, vêtues en tenues traditionnelles dogon, lors des cérémonies d'ouverture officielles et de clôture. Il s'agit, entre autres, des ministres et anciens ministres ; des diplomates accrédités au Mali ; des anciens députés ; des membres du Conseil national de Transition (CNT) ; des élus communaux et des responsables d'associations.

Le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a estimé que ce festival s'inscrit en droite ligne, dans les objectifs du gouvernement et du président de la transition qui œuvrent pour la paix et la cohésion sociale. « Je me réjouis de la tenue régulière de ce festival qui vise à préserver les valeurs ancestrales du Mali, symbole de la résistance. Car, une société sans culture est comme un arbre sans racine. Ogobagna est un immense chantier de résistance et de la reconstruction de l'homme malien », a-t-il souligné.

Amadou Kodio
Source : Ziré





Pour les centrales nucléaires et au gaz : L'Union Européenne annonce la création d'un « label vert »

Le nucléaire et le gaz contribuent, selon certaines conditions, à la lutte contre le changement climatique. C'est ce qu'a annoncé ce mercredi 2 février la Commission Européenne, leur attribuant un « label vert ». Un sujet qui a divisé les 27 membres de l'Union Européenne et qui suscite de nombreuses inquiétudes parmi les défenseurs de l'environnement.

C'est un sujet qui divise l'Union européenne depuis des mois. À compter de ce mercredi, les centrales à gaz et les centrales nucléaires vont bénéficier d'un « label vert » pour leur contribution à la lutte contre le changement climatique. Et pour que cela soit faisable, les commissaires européens doivent valider une liste de critères permettant de classer comme « durables » les investissements dans des centrales nucléaires ou au gaz pour la production d'électricité. Jusqu'à présent ce privilège était réservé aux énergies renouvelables.

Un texte qui s'inscrit dans l'objectif de neutralité carbone de l'Union européenne en 2050,

mais qui divise. Car si la France -qui veut relancer sa filière nucléaire- et des pays d'Europe de l'Est se félicitent de cette initiative, l'Allemagne, mais aussi l'Autriche ou encore l'Espagne s'insurge. L'Allemagne a tourné le dos à l'atome pour miser sur l'essor des éoliennes et du solaire, ainsi que sur de nouvelles centrales au gaz. Le gouvernement autrichien, lui, a annoncé son intention d'engager une action en justice devant la Cour de justice de l'Union européenne.

Le gouvernement français pense que pour légitimer les investissements publics considérables dans la création de nouveaux EPR, [...] tout argument qui légitime cette prise de dé-

cision nationale est bon prendre...

Pourquoi une telle décision ? L'objectif est de donner une grille de lecture aux investisseurs privés et rien d'autre, analyse le correspondant de RFI à Bruxelles, Pierre Bénazet. Les investisseurs doivent pouvoir savoir où ils mettent leur argent et si leurs fonds seront utilisés pour atteindre l'objectif européen de neutralité des émissions. Le gaz et le nucléaire sont indispensables pour atteindre cet objectif, affirme la Commission, mais uniquement comme sources d'énergie de transition.

Le Parlement européen et les 27 capitales ont maintenant quatre à six mois pour se prononcer. Le Parlement européen sera le lieu des débats les plus durs alors que du côté des capitales le soutien au projet de la Commission est largement majoritaire.

Face à une pression politique et à un lobbying considérable des lobbys des gaz et du nucléaire, la Commission européenne propose une sorte de compromis qui consiste à ne pas considérer que le nucléaire et le gaz sont verts, mais de créer une nouvelle catégorie qui sont des énergies de transition [...] L'intérêt économique et financier est faible, mais l'intérêt politique considérable

Source : RFI

Burkina Faso : Reprise du procès Sankara avec la parole aux parties civiles

Reprise du procès Sankara à Ouagadougou après une interruption de deux jours à la demande des parties civiles en raison de la suspension de la Constitution. Son rétablissement a permis la réouverture des débats. Dans le box, 12 accusés poursuivis pour l'assassinat de Thomas Sankara et d'une douzaine d'autres personnes. Ce sont les plaidoiries qui ont commencé ce mercredi matin.

Pour la reprise, Me Ferdinand Nzepa, avocat de Mariam Sankara, a ouvert ces plaidoiries ce mercredi matin, déplorant encore une fois que l'ancien président Blaise Compaoré, qu'il accuse d'être le commanditaire, ne soit pas dans le box. « On aurait aimé qu'au soir de sa vie, il vienne faire face à son destin. Il a préféré la fuite ».

L'avocat de la partie civile a ensuite déroulé, trois heures durant, un long rappel des faits contenus dans le dossier. Il détaille le fil des événements, du 15 octobre 1987, lorsque Thomas Sankara et ceux qui participaient avec lui à une réunion, ont été abattus froidement, selon l'avocat, par Hyacinthe Kafondo et ses hommes, lui aussi, grand absent du procès.

Retour sur les raisons de l'assassinat

Maître Nzepa s'est aussi intéressé aux raisons qui ont conduit, selon lui, à l'assassinat : la rivalité de Blaise Compaoré avec Thomas Sankara, les incitations possibles de la France de Mitterrand, de la Côte d'Ivoire d'Houphouët, de la Libye de Kadhafi... De la conjonction aussi des intérêts, à l'intérieur, comme à l'extérieur du Burkina Faso, à voir Thomas Sankara disparaître...

« Il ne s'agit pas d'une interpellation qui a mal tourné. Tous les témoins ont vu Thomas Sankara sortir, les mains en l'air et sans arme », a tranché maître Nzepa à l'issue de sa démonstration. Il explique le crime par la pure ambition personnelle de Blaise Compaoré, de récupérer le pouvoir qu'il convoitait depuis 1983 et par l'ambition de ceux qui, dans son sillage, voulaient jouir des délices du pouvoir.

Source : RFI



Pierre-Emerick Aubameyang : Désormais au FC Barcelone

L'attaquant gabonais Pierre-Emerick Aubameyang a résilié son contrat avec Arsenal. « Pierre-Emerick Aubameyang a quitté le club par consentement mutuel », a déclaré Arsenal dans un communiqué mardi 1er février. Mercredi 2 février, le FC Barcelone a annoncé son arrivée jusqu'en 2025.

L'attaquant international gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, en disgrâce à Arsenal, a signé mercredi 2 février au FC Barcelone jusqu'au 30 juin 2025, a annoncé le club catalan dans un communiqué. Dans le cadre de ce contrat, le club et le joueur ont négocié la possibilité pour le joueur de partir à la fin de la saison 2022/23. Par ailleurs, son contrat est assorti d'une clause libératoire de 100 millions d'euros.

« J'ai hâte d'être sur le terrain »

La presse espagnole laisse entendre qu'Aubameyang a accepté une importante réduction de salaire pour signer en Catalogne. « Je suis très heureux, très content d'être ici et j'ai hâte d'être sur le terrain », a déclaré Aubameyang sur le site du Barça. « J'ai de l'expérience, j'ai joué en Allemagne, en France, en Angleterre

donc je suis ici pour aider et faire ce qui est le mieux pour l'équipe », a-t-il ajouté.

Pierre-Emerick Aubameyang âgé de 32 ans, sous contrat jusqu'en juin 2023, n'avait plus porté le maillot des Gunners depuis qu'il avait été sanctionné par le club en décembre dernier.

Arsenal va économiser son mirobolant salaire

Aubameyang, qui a rejoint Arsenal en janvier 2018, a inscrit 92 buts en 162 apparitions toutes compétitions confondues sous le maillot des Gunners, rappelle le club dans son communiqué. « Nous souhaitons le meilleur à "Auba" pour le prochain chapitre de sa carrière et nous le remercions pour sa contribution à notre club », a ajouté Arsenal dans un communiqué. Arsenal va économiser son mirobo-

lant salaire, estimé à 15 millions de livres par an (18 millions d'euros).

Désigné footballeur africain de l'année en 2015, Aubameyang est passé par l'AC Milan, Dijon, Lille, Monaco et Saint-Etienne avant de signer au Borussia Dortmund en 2013.

L'international gabonais qui était présent au Cameroun pour la CAN 2022, mais qui n'a pas joué une seule minute, a envoyé un message sur son compte Instagram après la rupture de son contrat. « Aux fans d'Arsenal, merci d'avoir fait de Londres une maison pour ma famille et moi ces quatre dernières années. Nous sommes passés par des hauts et des bas et votre soutien a toujours beaucoup compté pour moi. Avoir la chance de gagner des trophées et de porter le brassard de capitaine pour ce club est quelque chose qui restera à jamais dans mon cœur. J'ai toujours été concentré à 100% et impliqué pour faire tout ce que je pouvais pour ce club et c'est pourquoi j'ai un peu mal à l'heure de vous dire au revoir, mais c'est le football. Je suis triste de ne pas pouvoir avoir aidé mes partenaires ces dernières semaines, mais je n'ai que du respect pour ce club et je souhaite vraiment le meilleur et beaucoup de succès à venir à mes anciens coéquipiers et aux supporters ! », peut-on lire.

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Rien ne vous détournera de vos objectifs. Vos efforts d'ailleurs seront reconnus par vos pairs, mais ce ne sera pas pour la reconnaissance que vous travaillerez. Vous utiliserez votre énergie pour élargir votre champ d'action. Continuez ainsi. Vos rentrées d'argent suffiront à honorer vos obligations. Mais vous ne vous en contenterez pas. Vous chercherez encore à augmenter vos revenus de façon à ne pas avoir à compter et pour que vos fins de mois soient plus faciles pour dépenser vos sous.



Taureau (20 avril - 19 mai)

L'activité est intense. Vous devez faire attention aux accrochages. Les relations avec vos chefs ne sont pas bonnes. Des tensions couvent. N'importe quel prétexte peut les faire éclater. Ne négociez pas votre revenu ou une augmentation en ce moment.

Pour retrouver l'équilibre financier, évitez les sorties. Avec du bon sens, vous devriez vous en sortir. Évitez un découvert est votre priorité. Remettez à plus tard les frais qui sont liés à des voyages ou des cadeaux. Ce n'est pas votre priorité.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Boute-en-train, plaisantin de service, aujourd'hui, dans votre travail, vous ne serez ni l'un ni l'autre ! En revanche, vous serez méthodique, astucieux, compétent, et... peu bavard. En effet, vous serez aussi aimable qu'une porte de prison !

Vous ne serez pas du genre à laisser à quelqu'un d'autre le soin de s'occuper de vos cordons de la bourse. D'ailleurs, aujourd'hui, Vénus va s'employer à ce que vous conserviez ce leadership... Vous vous en sortirez avec les honneurs. Bravo !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Entre votre travail et vos occupations, vous n'avez pas le temps de vous ennuyer, sauf qu'aujourd'hui vos dossiers ont pris du retard, entre deux pauses il sera quasi impossible de prendre un peu de bon temps. Il faut vous résigner.

Votre argent est entre de bonnes mains, semble-t-il cher Cancer. Aujourd'hui, vous faites place à l'économie, vous agissez comme un gestionnaire hors pair, vous avez des projets, vous mettez toutes les chances de votre côté. Belle initiative.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les promesses que l'ont vous aura faites ne seront pas tenues. Ce sera du moins l'analyse que vous aurez au regard d'une situation qui n'évoluera pas. Vous aurez accompli votre mission à la perfection et il sera temps que l'on reconnaisse vos mérites.

Vous compterez bien, même si vous ne compterez que sur vous-même pour améliorer votre situation financière. Vous refuserez de faire appel à des proches pour vous aider, car vous serez persuadé, avec raison, que vous parviendrez à redresser vos comptes.



Vierge (23 août - 23 septembre)

On connaît votre conscience professionnelle ! Vous travaillez vite et bien. Gare à ne pas attirer des collègues démotivés. Ils pourraient attendre que vous travailliez pour eux ! Restez très vigilant dans vos échanges. De la fermeté est nécessaire !

L'envie d'augmenter votre séduction cause des dépenses ! Vous pourriez dépenser beaucoup ! Refaire votre garde-robe est un de vos souhaits ! Ces envies sont satisfaites. Votre salaire permet de vous faire plaisir ! Ne remettez pas à demain cet élan !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Aujourd'hui, ami Balance, vous n'hésitez plus à entrer ouvertement en concurrence avec vos collègues, notamment pour un poste de responsable. Vous mettez un point d'honneur à être irréprochable et à ne jamais refuser une tâche compliquée.

Vénus vous prodiguera une certaine protection. À vous de ne pas en abuser. Cette planète vous donnera de belles aptitudes en matière de spéculation financière. Vous craignez pour votre sécurité budgétaire ? Quoi de plus normal en cette période trouble.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous travaillez en équipe, les autres doivent supporter vos sautes d'humeur. On risque de vous faire des remarques, sauf que dans votre esprit cher Scorpion, c'est une réflexion de trop, vous n'arrivez plus à cacher votre énervement.

C'est vrai vos finances ne sont pas mirobolantes, mais vous êtes prêt à faire tous les efforts nécessaires pour que vos comptes puissent retrouver la forme. Pas de séance shopping ni d'achat en ligne, vous vous contentez du strict nécessaire.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre activité pourrait vous demander une attention toute nouvelle, un exercice auquel vous ne serez pas habitué. Il vous faudra de la souplesse pour vous adapter, de l'assurance pour vous approprier le sujet. Cela vous demandera un certain temps.

Très sérieux, vous lancerez un vaste programme « économies » pour mieux équilibrer votre budget. Vous vous prendrez au jeu et presque naturellement, vous trouverez des idées pour acheter à moindres frais, pour réduire vos différentes consommations du quotidien.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le courage vous anime pour changer d'activité. Les démarches sont importantes, mais la rivalité fait rage aussi ! Des collègues apportent une ambiance de rivalité. Du changement se présente aussi dans votre service. Vous pensez que c'est le moment d'évoluer !

Vous risquez de dépenser beaucoup. Les frais partent dans des charges. Il y a des risques de dépenses pour des appareils en panne. Votre voiture est également la cause de frais ! Ils ne tombent pas au bon moment ! Vous risquez de râler dès le matin !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Contrairement à vos compétences professionnelles, vos qualités humaines seront sur la sellette. Un vent de révolte semblera se produire chez vos collègues. Prenez garde, car il pourrait bien vous emporter sur son passage... Ne jugez pas vos collègues !

Le carré Vénus-Mars vous fera croire que vous pouvez éteindre un incendie avec un extincteur rempli d'essence ! Ne riez pas, car vous agirez exactement comme cela avec votre argent. Cavalcade financière... Votre chevauchée ne sera pas fantastique !



Poisson (19 février - 21 mars)

Aujourd'hui cher Poissons, vous avez de quoi faire, votre agenda est rempli, c'est tout juste si vous trouvez le temps pour votre pause-déjeuner. Le positif dans tout ça, c'est que vous ne voyez pas les heures défilier, votre job est passionnant.

Les rentrées d'argent s'accroissent. Si financièrement, vous venez de traverser une période compliquée, vous voici sorti d'affaire. Vous bénéficiez du soutien des astres. Aujourd'hui, entre bons plans et gestion irréprochable, vous avez le sourire.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23